

Rapport d'accessibilité 2020



©Olivier Drilhon



© Mission accessibilité inclusion



Mairie de Niort
handicap@mairie-niort.fr

CS 58755 - 79027 NIORT Cedex

Tél : 05 49 78 78 25
www.vivre-a-niort.com

Sommaire

Introduction :	4
Niort une ville soucieuse de garder le lien social	4
1. Bilan de l’agenda d’accessibilité programmé (Ad’AP) de la Ville de Niort à mi-parcours	6
1-1 Remarques.....	6
1-2 Etat d’avancement de l’Ad’AP en chiffres.....	6
1-3 Détails par secteur.....	7
1-4 Description de l’état d’avancement de l’Ad’AP.....	10
1-5 Respect de la programmation prévue dans l’Ad’AP mis en œuvre.....	11
1-6 Le coût.....	12
1-7 Communication sur la politique d’accessibilité menée en concertation avec les partenaires (commerçants, CCA).....	12
1-8 Formation.....	13
1-9 Registre d’accessibilité.....	16
2. Recensement des ERP accessibles	16
2-1 Liste réglementaire.....	16
2-2 Cartographie des ERP accessibles.....	17
3- Les actions en faveur de l’inclusion	17
3-1 Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous	18
3-1-1 Point travaux et études programmés en 2020 sur les espaces publics	18
3-1-2 Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l’espace public.	19
3-1-3 Soutien du LAC - Label accessibilité chantier.....	22

3-1-4	Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents	23
3-1-5	Le guide de recommandations pour un document accessible.	24
3-1-6	Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.	25
3-2 Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap		27
3-2-1	Rappel du contexte	27
3-2-2	Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs	28
3-2-3	Accueil de stagiaires en situation de handicap	32
3-2-4	Participation au DuoDay.	33
3-2-5	Initiation LSF (langue des signes française)	34
3-2-6	Ateliers « Fais-moi un signe ».....	34
3-2-7	Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ». ...	35
3-2-8	L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH)	35
3-2-9	Le sport, un élément d'inclusion sociale	40
3-2-10	Le handisport et le sport adapté.....	41
3-2-11	Le sport et l'activité physique pour tous	42
3-2-12	Niort « Terre de jeux 2024 »	43
3-2-13	Une politique culturelle pour tous.....	44
3-2-14	« Parcours accueil accessibilité » (PAA).....	48
3-2-15	Participation à la nouvelle maquette Intradoc	50
3-2-16	La démarche qualité relations usagers :	52
3-2-17	Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.	54
3-2-18	Animations du patrimoine et inclusion.....	54
3-3 Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante ..		59
3-3-1	Faire connaître les situations de handicap.....	59
3-3-2	Développer les partenariats	61

3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.....	71
4 L'activité de la SCDA (sous-commission départementale à l'accessibilité)	76
4-1 Composition et rôle	76
4-2 Activités 2020	77
5- L'activité de la CCA	81
5-1 Composition et rôle	81
5-2 Activités 2020	82
6- Autres activités de la mission	83
6-1 « Secrétaire particulier le temps d'un examen » : une action de solidarité :	83
6-2 Action de maintien du lien social.....	83
7- Perspectives 2021	83
8- Glossaire	84
9- Annexes	86

Crédits photos :

Olivier Drilhon,
 Direction de l'espace public, Peter Mauduit,
 Vivre à Niort, service culture, Unis Cité,
 Missions Valorisation du patrimoine historique,
 Accessibilité – inclusion.



Introduction :

Niort une ville soucieuse de garder le lien social

Le 17 mars 2020, le gouvernement énonce les premières mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de Covid19. Tout au long de l'année d'autres suivent.



Reporté, arrêté, suspendu, annulé, supprimé... c'est le vocabulaire qui s'applique aux manifestations sportives, culturelles, aux concerts et festivals, aux réunions, aux maraudes et aux milliers d'autres occasions de rencontres et d'échanges qui constituaient notre quotidien.

Pour éviter que le confinement se traduise par l'isolement d'un grand nombre de personnes notamment les plus vulnérables, les services municipaux ont multiplié les efforts pour garder le lien avec la population. Les services essentiels ont été maintenus, tous ont dû s'adapter, préserver, organiser l'accueil du public et soutenir les acteurs en difficulté. https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2020/ns_covid19/accessible/index.html

En cette période inédite, même à distance, nous avons eu plus que jamais besoin de renforcer les liens sociaux. En lien avec les services municipaux, la mission accessibilité inclusion, a poursuivi les échanges avec les acteurs de l'accessibilité sur le territoire et plus particulièrement avec les membres de la Commission communale pour l'accessibilité. Cette dernière s'est réunie en présentiel à 2 reprises au cours de l'année.

La Ville attachée à l'accessibilité pour tous s'engage aux côtés des partenaires institutionnels et associatifs dans une démarche en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cet engagement date de 2013, avec l'adoption à l'unanimité du conseil municipal de la Charte Ville handicap. L'accessibilité c'est l'affaire de tous, elle concerne tous les aspects de la vie : petite enfance, école, déplacement, logement, santé, emploi, accès aux sports, à la culture et aux loisirs. <https://www.vivre-a-niort.com/services-publics/handicap/laction-de-la-ville/index.html>

Le 7 décembre 2015, le Préfet des Deux-Sèvres a approuvé l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) de la Ville de Niort. C'est l'engagement de mise en accessibilité d'ici à 2024 de ses 196 établissements recevant du public (ERP) et ses 23 installations ouvertes au public (IOP).

2020, marque le début d'une nouvelle étape avec la mise en place des actions de la Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable, votée le 25 novembre 2019. Elle s'articule autour de 8 grands défis dont le défi 7, qui va structurer les actions à venir de la mission accessibilité inclusion « **Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté** ». Et particulièrement une cible chiffrée : rendre la Ville 100% accessible pour tous sur le périmètre des ERP et des IOP.

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/mairie/developpement_durable/Niort2030/FDR_niortaise_presentation.pdf

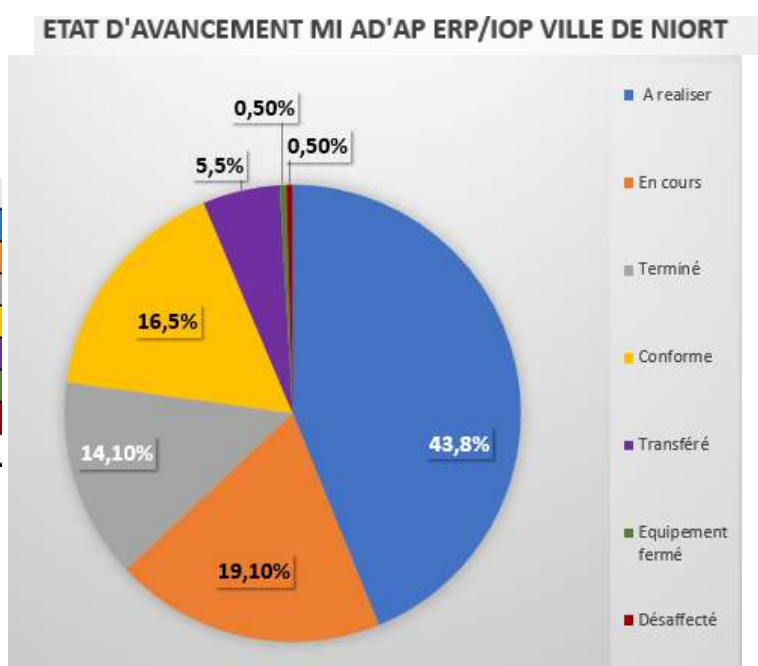
1. Bilan de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) de la Ville de Niort à mi-parcours

1-1 Remarques

- En raison de la crise sanitaire, le 12 juin un courrier de demande de report de la présentation du bilan à mi-parcours du dispositif Ad'AP est envoyé à M. Le Préfet. La présentation prévue en juin 2020, est reportée en fin d'année.
- Le bilan à mi-parcours de l'Ad'AP présenté à la CCA du 3 décembre est adopté à l'unanimité du Conseil municipal du 15 décembre 2020. Le bilan est transféré à M. Le Préfet des Deux-Sèvres en début d'année 2021.
- Ci-après une synthèse, le bilan complet est accessible sur le site du Vivre à Niort : https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/rapport_du_bilan_a_mi-parcours_de_l_Ad_AP.

1-2 Etat d'avancement de l'Ad'AP en chiffres

ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP -GLOBAL	
A realiser	96
En cours	42
Terminé	31
Conforme	36
Transféré	12
Equipement fermé	1
Désaffecté	1
Total	219



Durée de l'Ad'AP (en nombre d'années) : 9

Nombre total d'ERP dans l'Ad'AP sur l'ensemble de la durée : 219

Bilan à mi-parcours : éléments de synthèse							
	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5	IOP	Total
Total des ERP du patrimoine inscrit dans l'Ad'AP (cf tableau 5.4 du Cerfa 15246*01)	9	10	23	22	132	23	219
Total des ERP prévus jusqu'à mi-parcours	3	8	16	11	75	17	130
Total des ERP démarrés/en cours	2	6	11	12	47	7	85
Total des ERP achevés (attestation délivrée)	0	1	5	1	24	5	36

ERP traité(s) par anticipation (à remplir si concerné)	
il s'agit des ERP inscrits dans l'Ad'AP initial, mais programmés sur une autre année/période que la première moitié de l'agenda	
Nombre d'ERP démarrés/en cours	12
Nombre d'ERP achevés	0

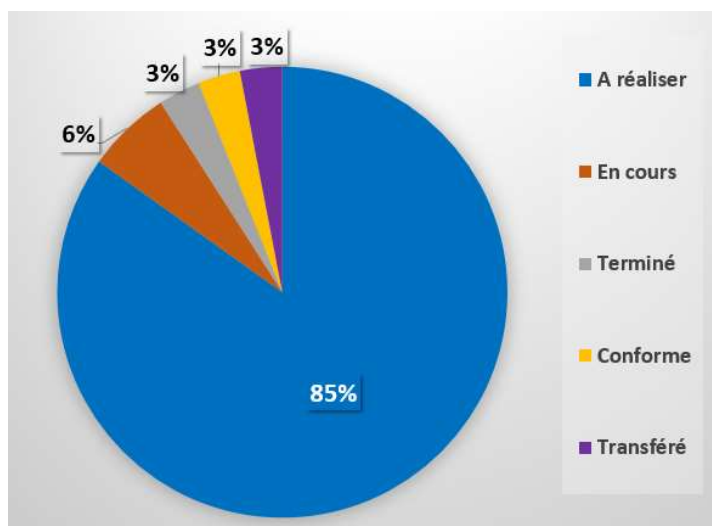
A mi-parcours de l'Ad'AP :

- 56.20 % des ERP de patrimoine de la Ville de Niort sont mis en accessibilité ou en cours,
- 12 ont été transférés,
- 1 fermé
- 1 désaffecté.

1-3 Détails par secteur

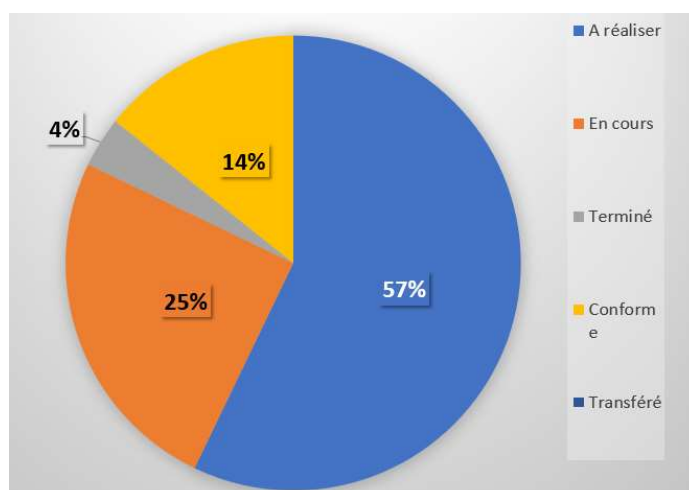
1-3-1 Secteur associatif

ETAT D'AVANCEMENT MI AD'AP - Secteur associatif -	
A réaliser	28
En cours	2
Terminé	1
Conforme	1
Transféré	1
Total	33



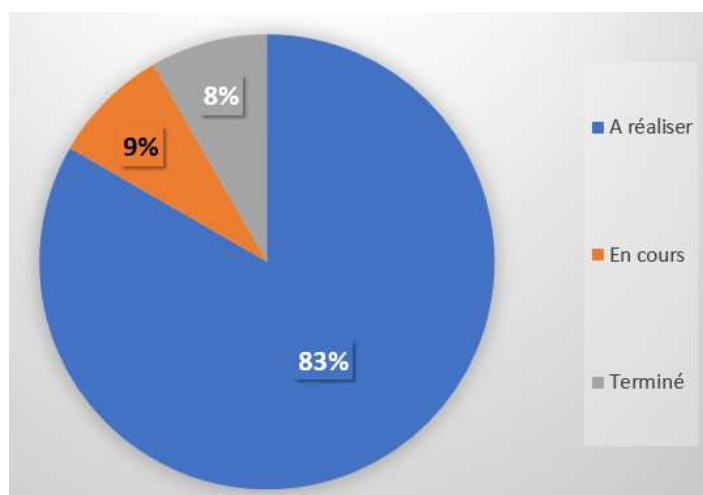
1-3-2 Secteur culturel

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur culturel -	
A réaliser	16
En cours	7
Terminé	1
Conforme	4
Transféré	0
Total	28



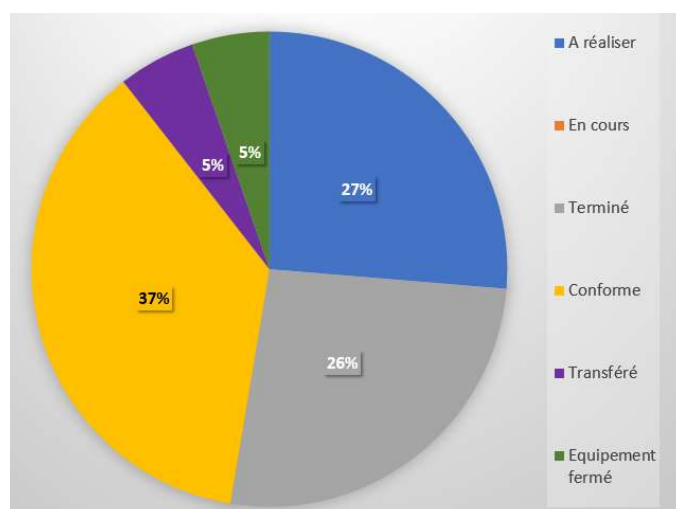
1-3-3 Secteur économique

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur Economique -	
A réaliser	10
En cours	1
Terminé	1
Conforme	0
Transféré	0
Total	12



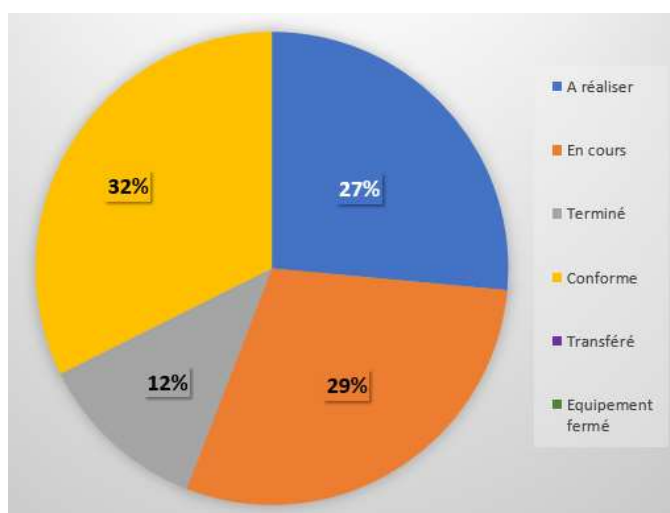
1-3-4 Secteur espace public

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Espace public -	
A réaliser	5
En cours	0
Terminé	5
Conforme	7
Transféré	1
Équipement fermé	1
Total	19



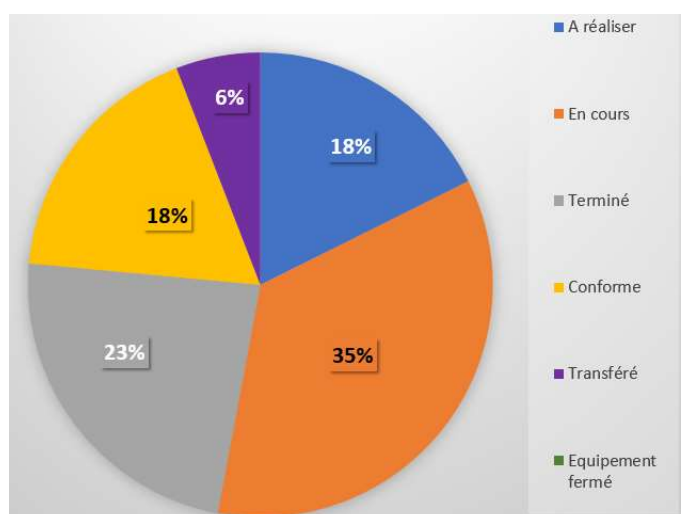
1-3-5 Secteur scolaire

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur scolaire -	
A réaliser	9
En cours	10
Terminé	4
Conforme	11
Transféré	0
Equipement fermé	0
Total	34



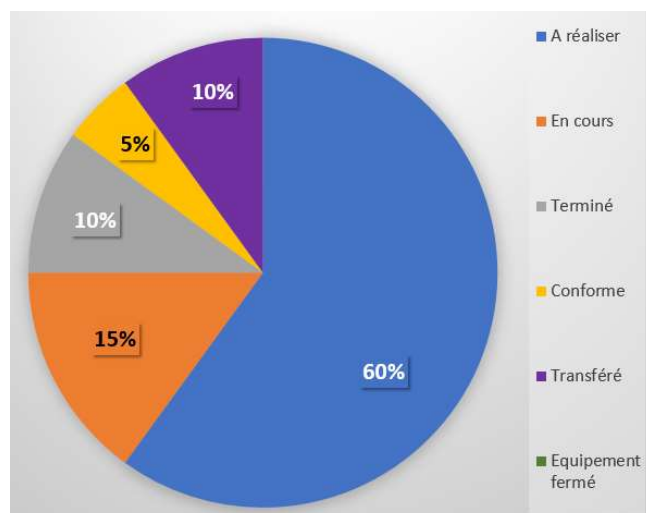
1-3-6 Secteur service public

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Service public -	
A réaliser	3
En cours	6
Terminé	4
Conforme	3
Transféré	1
Equipement fermé	0
Total	17



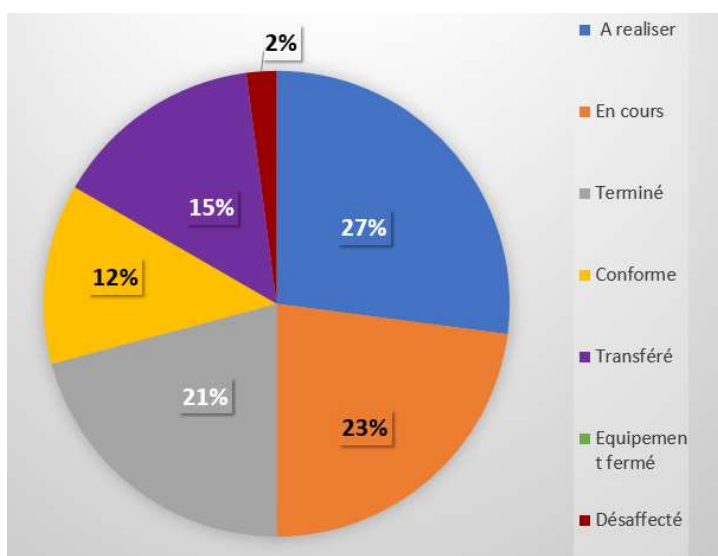
1-3-7 Secteur socio culturel

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur Socio culturel -	
A réaliser	12
En cours	3
Terminé	2
Conforme	1
Transféré	2
Equipement fermé	0
Total	20



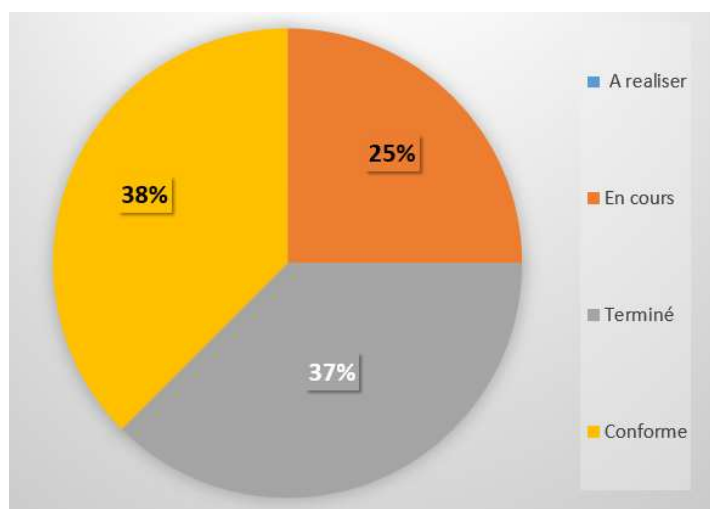
1-3-8 Secteur sport

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur sport -	
A realiser	13
En cours	11
Terminé	10
Conforme	6
Transféré	7
Equipement fermé	0
Désaffecté	1
Total	48



1-3-9 Secteur culturel

ETAT D'AVANCEMENT Mi AD'AP - Secteur culturel -	
A realiser	0
En cours	2
Terminé	3
Conforme	3
Transféré	0
Equipement fermé	0
Désaffecté	0
Total	8



1-4 Description de l'état d'avancement de l'Ad'AP

Depuis 2016, les phases d'études et de travaux se succèdent. Après les travaux réalisés en 2017 et 2018 tels que prévus dans le calendrier préétabli, l'année 2019 confirme cette progression des chantiers. Ils

concernent notamment les groupes scolaires (Louis Aragon, Jules Ferry, Emile Zola et Marcel Proust), les équipements sportifs (le boulodrome de Galuchet et le golf), et enfin d'autres bâtiments (Petit théâtre Jean Richard et la Mairie de quartier du Clou Bouchet).

Des financements PACT 2018-2020 sont sollicités auprès de l'Agglo pour les opérations de mise aux normes dans les groupes scolaires.

En raison de la crise sanitaire certains marchés n'ont pu être attribués en 2020, les travaux débuteront en 2021.

1-5 Respect de la programmation prévue dans l'Ad'AP mis en œuvre

Ecart par rapport aux engagements initiaux dû :

- Aux opérations de travaux ;
 - Projet Port Boinot, changement de destination pour le bloc sanitaire mégisserie, transformation de l'ancien bâtiment industriel Boinot.
 - Opération Place du Port, déplacement des activités de la Maison de quartier Centre-ville et de la crèche du mûrier.
 - Projet Place Denfert Rochereau, intégration de l'ancien restaurant universitaire dans le projet.
- Appels d'offres groupés d'équipements : ascenseurs dans les groupes scolaires avec étage ; avec la crise sanitaire le délai d'instruction du marché entraîne un retard dans la mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Jaurès.

- Dans le cadre de l'Ad'AP seule l'accessibilité totale du site est prise en compte or les chantiers de travaux sont réalisés par tranches ex ; les groupes scolaires avec plusieurs bâtiments ; maternelle, primaire, restaurant...

1-6 Le coût

Budget total estimé : 10 409 255 €

Budget engagé : 1 306 555 €

Budget total estimé : 9 509 255 € *

* Lors du dépôt de l'Ad'AP, le montant des études représentait 20% du coût total des travaux. Des études ont pu être réalisées en interne entraînant une économie de 105 000 €. La délibération du 17 décembre 2018, modifie le patrimoine de l'Ad'AP pour un montant de 794 289 €.

1-7 Communication sur la politique d'accessibilité menée en concertation avec les partenaires (commerçants, CCA)

Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté :

- le 14 octobre 2013, la « **Charte Ville handicap** ». Elle constitue la feuille de route en identifiant des priorités d'actions dans différents champs des politiques publiques : accessibilité des ERP, des espaces publics, sport, éducation, emploi, sensibilisations interne et externe au handicap.

- Le 25 novembre 2019, la **Feuille de route niortaise vers les objectifs de développement durable** (ODD). Focus sur le défi 7, sous objectif 7.1.2 – Rendre la Ville plus accessible.

Les membres de la CCA de la Ville de Niort et les représentants des acteurs économiques, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres sont régulièrement consultés sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre du suivi des travaux de l'Adap de la Ville.

La Communauté d'Agglomération du Niortais est également consultée afin notamment de définir les modalités de mise en accessibilité des établissements partagés avec les services de la Ville de Niort.

1-8 Formation

Depuis 2018, la Ville de Niort met en place un programme de formation évolutif intitulé « Parcours accueil accessibilité ». Les associations représentant les personnes en situation de handicap et, les agents concernés sont consultés régulièrement pour l'élaboration du contenu du parcours adapté aux situations d'accueil.

84 agents concernés, 4 groupes ont été constitué.

- 2018, formation réalisée par l'APF France Handicap sur 3 demi-journées :
 - Apports théoriques ; définition, origines, typologie du handicap.

- Au local APF ; scénettes, jeux de rôles, mises en situation d'accueil de personnes en fauteuil, de personnes ayant des difficultés d'élocution ou des difficultés de compréhension.
 - Le handicap invisible, témoignages de personnes atteintes de sclérose en plaque.
 - Témoignages et échanges entre participants et stagiaires.
- 2019, APF France handicap retenu pour une formation de 2 jours « Hors les murs » dans des structures partenaires de l'APF et membres de la CCA :
 - **EPCNPH** (Etablissement Public Communal de Niort pour Personnes Handicapées). Les Ateliers Niortais (EA, ESAT, SAVS) ;
 - Matin : définition des handicaps particulièrement le handicap mental, psychique, et cognitif et également auditif. Identification des conséquences et des difficultés liées à ces types de handicap.
 - Après-midi : visite de l'ESAT et échanges avec les travailleurs en situation de handicap sur leur poste de travail.
 - **Foyer de vie Les Genets** (Etablissement et services pour personnes adultes en situation de handicap) ;
 - Matin : accueil téléphonique du public en situation de handicap mental, psychique ou cognitif.
 - Après-midi : partager avec les résidents en situation de handicap des activités cuisine, sport et art thérapie.



- 2020, pour 1 groupe de volontaires, 1 seule journée avec les interventions de partenaires de la mission accessibilité inclusion;
 - o Matin :
 - **Accueil des personnes sourdes et déficientes auditives** ateliers animée par : Chantal Kihm, référente LSF (Langue des Signes Française) à la Mairie de Niort et Hélène Tardivel, Codeuse LFPC (langue française parlée complétée) de l'association Décibel'PC.
 - Mise en situation et jeux de rôle.
 - o Après-midi :
 - **Accueil des personnes déficientes mentales**, interventions de : Muriel Benelhadj-Sabourin Assistante sociale ADAPEI, formatrice S3A et de Stéphanie Antigny, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité, éducatrice spécialisée au SESSAD Trisomie 21. Présentation du pictogramme « S3A » (symbole d'Accueil, Accompagnement et d'Accessibilité).
 - Témoignages de personnes déficientes accompagnées par le SESSAD.

Au total sur les 3 sessions, 75 agents ont été formés.



1-9 Registre d'accessibilité

Le registre public d'accessibilité est un document unique, obligatoire mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, quel que soit son handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisés par un arrêté du 19 avril 2017. Il est accessible sur le site du Vivre à Niort.

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html>

2. Recensement des ERP accessibles

2-1 Liste règlementaire.

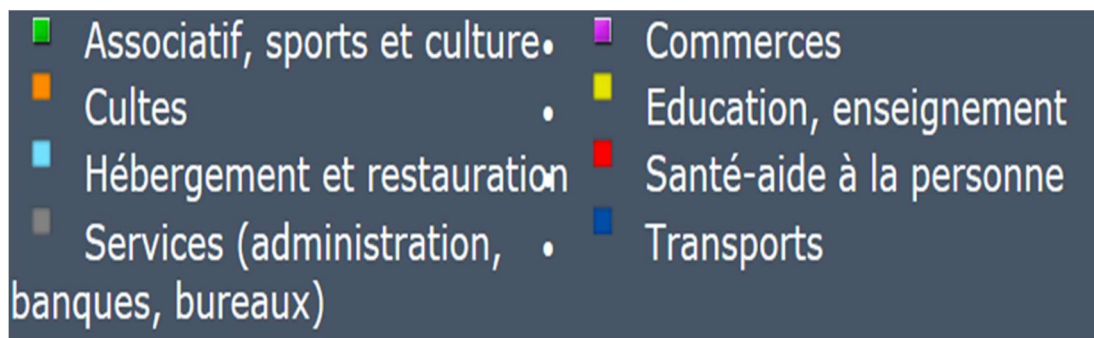
Rappel : En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la CCA recense les ERP situés sur le territoire de la ville de Niort, déclarés accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue. Seuls sont pris en compte les ERP ayant transmis les documents à la mission accessibilité-inclusion.

La liste est régulièrement mise à jour sur le site Vivre à Niort;

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Liste_alpha_ERP_Ad_AP_et_attestations_access.pdf

2-2 Cartographie des ERP accessibles

La cartographie concerne les ERP ayant déposé une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé). Ils sont classés par catégorie.



La cartographie est régulièrement mise à jour sur les sites Internet de la Ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du niortais :

<https://caniortais.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5a34c067e0294bca9b9ebba8a55499cd>

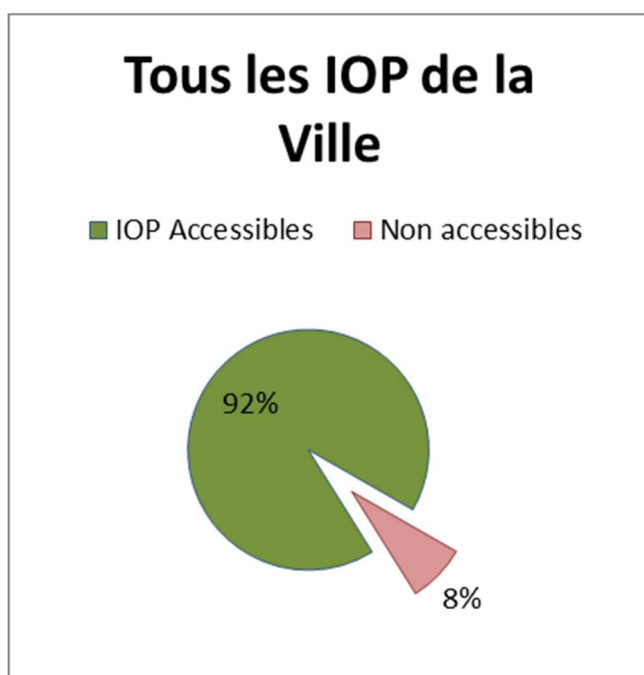
3- Les actions en faveur de l'inclusion

Rappel : Les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap sont structurés par la charte « Ville Handicaps ». Elle décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales. Elle propose une stratégie globale avec des actions visibles par l'ensemble des niortais ; accessibilité, éducation, sport, culture, information, sensibilisation... et des actions à mettre en place en interne.

3-1 Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

3-1-1 Point travaux et études programmés en 2020 sur les espaces publics

- **Rappel** : La Ville de Niort poursuit la mise en accessibilité des IOP. Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée, ou l'arrêt de bus, le plus proche.
- **Le taux d'accessibilité des IOP de la Ville est de plus de 90 %.**



Source : Direction de l'Espace public Ville de Niort

- **Chantiers 2020** ayant contribué à l'amélioration de l'accessibilité sur la ville :
 - Rue François Villon : requalification de la voie et remise aux normes des trottoirs.
 - Rue du Huit Mai : création d'un boulodrome accessible PMR.

- Avenue St Jean d'Angely : création d'un cheminement piéton sécurisé depuis le pont SNCF jusqu'à l'EHPAD Cèdre bleu, en lien avec les travaux de l'Agglo.
- Rue de la Mirandelle : création d'un parvis piéton sécurisé devant le groupe scolaire de la Mirandelle.
- Rue de Fontenay : création d'un itinéraire piéton sécurisé entre le nouveau pôle multi-accueil et le parking des Capucins.

Avant...



...après



- o Un contentieux est en cours avec l'entreprise ayant réalisé les travaux de mise en accessibilité de la Place de la Brèche.

3-1-2 Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l'espace public

Depuis 2017, la Commission communale pour l'accessibilité (CCA) est associée, sur le volet accessibilité, à la réalisation du projet Port Boinot.

Le 27 juillet, les membres de la CCA sont conviés à une « visite d'usage » des extérieurs avant l'ouverture au public du 25 septembre 2020. La visite a lieu avant le passage de la sous-commission départementale à la sécurité.

o **Port Boinot** (annexe 1)

Le projet définitif de plan est proche de celui validé par les membres de la CCA en juin. La voirie délimitant le site a été rajouté au projet initial.

Un plan en relief, est prévu à chaque entrée.

La bande de guidage, de chaque côté du chemin principal, en dalle sciée de pierre calcaire de teinte gris-bleu avec rainure est adaptée pour tous publics.



Les totems et pupitres de signalisation sont conformes aux attentes.

Remarques émises:

- A mettre en place **le doublage sonore des pictogrammes**, préconisé par la norme volontaire d'AFNOR NF P96-105, pour répondre aux besoins spécifiques des déficients visuels et pour permettre l'autonomie des personnes « sensibles » ; personnes âgées, illettrées en situation de handicap mental...



- Installation du pictogramme « Toilettes » à ne pas oublier
- Difficultés d'accès au site. Le parking de proximité est celui de la Mégisserie. Il est jugé éloigné pour les personnes à mobilité réduite qui souhaiteraient un « arrêt minute » à proximité de l'une des entrées.
- Les membres de la CCA constatent que les pavés sont irréguliers créant des difficultés de circulation pour les fauteuils et les poussettes.



- L'accès au ponton peut s'avérer dangereux. Risque de chute, le contrebas est important
- Les passerelles, avec grilles, pourront créer des difficultés pour:
 - Les personnes avec talons aiguilles, cannes (en dehors des cannes pour personnes aveugles ou déficientes visuelles).
 - Les chiens guides, l'été, pendant les périodes de fortes chaleurs.
 - Elles pourront être glissantes par temps de pluie et attention à l'entretien avec la pousse des herbes.

3-1-3 Soutien du LAC - Label accessibilité chantier

Tout a débuté en 2019 avec le renouvellement des canalisations de la rue du Vivier par GRDF sponsor national du basket. GRDF engagé dans une démarche santé, sécurité pour ses agents et pour les usagers a travaillé avec Jean-Luc Thibaudeault, Agent de développement à l'ASN Basket, afin de prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite lors des travaux sur l'espace public.

En 2020, Jean-Luc Thibaudeault est le référent accessibilité sur les travaux menés rues du Rempart et Saint Gelais. Il assure le lien entre les entreprises de travaux et les riverains (habitants, commerçants, travailleurs...). Il a un rôle d'interface avec un regard non pas technique, mais plutôt celui d'un habitant concerné par les gênes qui peuvent être occasionnées lors du chantier. Il a la volonté d'apporter des solutions et un lien apaisé avec les sociétés intervenantes.

Cette démarche de concertation a été primée par la région Nouvelle Aquitaine en décembre 2020.

La création d'un label accessibilité chantier est en cours.



3-1-4 Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents

La mission accessibilité-inclusion est associée sur le volet accessibilité aux opérations de programmation de travaux du cadre bâti, de la voirie et de l'espace public :

<https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/grands-projets/action-coeur-de-ville/index.html#collapseMap>

- **Action Cœur de ville « Une ambition partagée pour Niort et son territoire »**

Rappel du contexte : l'État a lancé le programme "Action Cœur de Ville" dont les objectifs sont le renforcement du rôle moteur que jouent les villes moyennes dans le développement de leur territoire : renfort de leur attractivité et revitalisation de leur centre-ville.

Labellisée « Action Cœur de Ville » en septembre 2018, la Ville bénéficie sur une durée de 6 ans et demi d'un soutien financier pour l'aménagement ou le renouvellement d'équipements et d'espaces publics clés pour le rayonnement du territoire.

La Ville de Niort, l'Etat, Niort Agglo et leurs partenaires sont engagés dans cette démarche jusqu'en 2024 :

- 102 actions
- 5 orientations dont l'amélioration de l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs, à la santé, au bien-être, à la formation et à l'enseignement supérieur.

En 2020 une étude stratégique centre-ville-gare « Port Boinot » est engagée :

- **Pôle Gare Niort-Atlantique**

Niort Agglo et la Ville de Niort envisagent l'aménagement global du quartier de la gare, un projet stratégique à l'échelle de l'agglomération. Il permettra de développer de nouvelles activités tertiaires et des offres de logements sur un large secteur connecté au site ferroviaire, entre le bas de l'avenue de Paris et l'avenue de Limoges, et les quartiers de Goise-Champommier-Champclairot.

Objectifs :

- Amorcer les actions et opérations nécessaires au renouvellement urbain du quartier, entre la Ville de Niort et l'Agglomération.
- Renouvellement urbain du quartier.
- Amélioration des mobilités.

3-1-5 Le guide de recommandations pour un document accessible.

Rappel : Dans le cadre de la mise en place de l'action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité », la mission accessibilité-inclusion, accueille des étudiants en Master IPHD du Pôle universitaire niortais :

- En 2017, pour la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs, nécessaires aux préparations, présentations et compte-rendu de réunions. Sur l'année 2018, il a été testé par les services de la mission

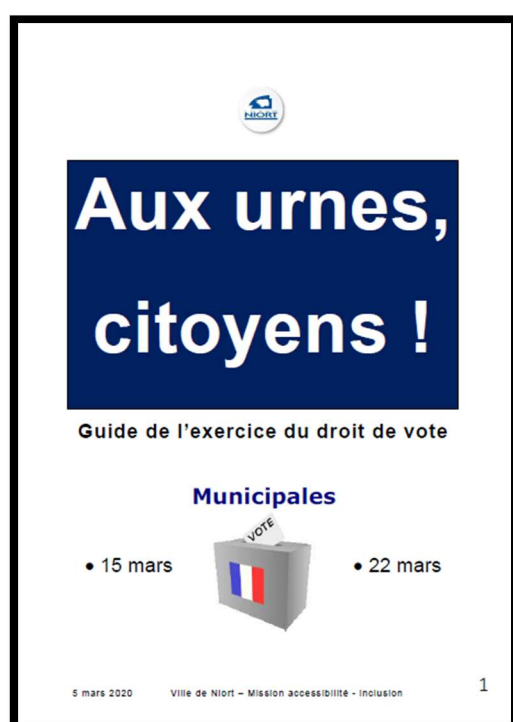
participation interne, accessibilité et développement durable. Il a été mis en ligne sur Intraniorit le 15 janvier 2019.

- En 2019 pour la réalisation d'un « mémo pour un document accessible » sous forme de sous-main à destination de chaque service.

2020 aurait dû être l'année de la mise à disposition du sous-main pour les agents de la collectivité : une synthèse des règles de présentation pour un document accessible. Celle-ci précise les tailles et type de police à utiliser, l'interligne à privilégier, les couleurs et nuances à respecter pour réaliser des documents accessibles à tous.

Suite à un contretemps, indépendant de la crise sanitaire, le document devra être retravaillé en 2021 et le guide de recommandations pour un document accessible sera mis à jour.

3-1-6 Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.



Depuis 2017, à chaque échéance électorale, un guide de l'exercice du droit de vote et une affiche sont réalisés. Ils sont remis à jour en fonction de la réglementation (*annexes 2 et 3*).

La mission accessibilité-inclusion organise à chaque élection un bureau de vote pédagogique. L'objectif est de lever les appréhensions des personnes en situation de handicap face au vote.

Le 4 février, salle de Justice de paix à l'Hôtel de ville, 40 personnes en situation de handicap ont participé à la simulation du bureau de vote en vue des élections municipales.

Aux urnes, citoyens !

Municipales



- Vous avez la possibilité de :
 - ✓ Réserver un transport gratuit au 05 49 63 04 31
 - ✓ Préparer votre bulletin de vote au domicile
 - ✓ Être accompagné par un électeur de votre choix
- Présentez-vous avec une pièce d'identité (obligatoire)
- Les 42 bureaux de vote accessibles à tous
- Des isolements pour tous
- Des urnes accessibles
- Horaires recommandés
 - Entre 8h30 et 9h30
 - Entre 12h30 et 14h00
- Pour tous renseignements : 05 49 78 75 03



Lors des élections du 15 mars, les numéros des bureaux de vote ont aussi été imprimés en braille par les membres de l'Association Valentin Haüy.

3-2 Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

3-2-1 Rappel du contexte

- **La charte « Ville Handicap »** décline les objectifs et actions à mettre en œuvre afin de faciliter l'accès des travailleurs en situation de handicap à la ville de Niort et à son CCAS :
 - Favoriser le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de la vie professionnelle.
 - Anticiper l'usure professionnelle par une gestion prévisionnelle ciblée des emplois et des compétences.
 - Favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de la collectivité.

- **Le PACT (Plan d'Amélioration des Conditions de Travail)** élaboré en 2011 après un diagnostic de climat social comprend une ambition forte d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel.

- **Le service santé et sécurité au travail créé en 2012** au sein de la Direction des ressources humaines regroupe le secteur de la prévention et le secteur médico-social (médecins de prévention et assistantes sociales). Il formalise notamment les procédures d'aménagement de poste et de maintien dans l'emploi.

- **La convention FIPHFP** mutualisée Agglo, Ville et son CCAS signée le 27 juin 2019 acte une subvention de 388 630€ pour 3 ans.

Elle structure la politique handicap des 3 collectivités. Elle se base sur 4 axes fondamentaux :

- Changer les représentations des situations de handicap.
- Recruter des agents en situation de handicap.
- Maintenir dans l'emploi les agents en situation de handicap.
- Agir sur la commande publique.

3-2-2 Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs

Les actions réalisées :

3-2-2-1 Mobilisation des ressources externes, développement des partenariats :

A) Reconduction de la convention avec Cap emploi

Cap emploi contribue à l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des collectivités territoriales.

La convention a pour objectif de favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la collectivité notamment lors des entretiens de recrutement.

B) Participation à l'Handi-Pacte régional

- Ateliers de sensibilisation en webinaire :
 - A la découverte des handicaps
 - Maladies chroniques

- Handicaps invisibles
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Troubles du spectre de l'autisme
- Rencontre référent handicap sur le P.A.S. (Prestation d'appui spécifique)

C) Développement de l'emploi indirect

La Ville de Niort et le CCAS passent des marchés avec des entreprises du secteur protégé employant des personnes en situation de handicap.

- ESAT de Niort : marché de nettoyage des espaces publics.
- ADAPEI 79 : marché de lavage des vêtements de travail spécifiques et des équipements de protection individuelle haute visibilité.
- IPSO2 services : marché de lavage automobiles
- EPCNPH « Ateliers Niortais » : propreté urbaine espace public zone Clou Bouchet et ZAE.

3-2-2-2 Formation des travailleurs handicapés, sensibilisation et communication à destination des agents :

- Formation dans le cadre de reconversion professionnelle

1 agent a bénéficié de cette formation pour un coût de 2 537 € financé entièrement par le FIPHFP.



3-2-2-3 Adaptation et aménagement de postes :

- Etudes internes

13 études réalisées par le service santé sécurité au travail permettent d'adapter le poste de travail aux agents en situation de handicap. Les études déterminent notamment, les aménagements à envisager en vue de faciliter le maintien dans l'emploi.

Ces aménagements sont aussi des opportunités pour réfléchir à l'organisation et aux conditions de travail. Ils sont souvent l'occasion de sensibiliser les collaborateurs à la problématique du handicap.

Ces études peuvent conduire à la mise en œuvre de moyens techniques, humains et ou organisationnels pour réduire l'écart entre les exigences du poste et les capacités de l'agent en situation de handicap.

- Mise à disposition d'équipements, de matériels ou de mobilier

Les situations d'aménagement ou d'adaptation de poste ont fait l'objet d'aides techniques :

- Fauteuils ergonomiques : 1 620 € de financement Ville et 929 € financés par le FIPHFP.
- Adaptations et aménagements de poste nécessitant du matériel et outillage spécifique : 2 381 € par la Ville et 619 € financés par le FIPHFP.

Le montant des aides FIPHFP s'élève à 1 548 €.

- Achat de masques inclusifs

Ces masques ont été distribués dans les services connus de la DRH, ou des agents déficients auditifs travaillent. Ils ont permis de conserver la lecture labiale indispensable pour les échanges entre collègue.

3-2-2-4 Amélioration des conditions de vie

4 agents BOE ont bénéficié d'une prise en charge de leurs prothèses auditives.

Le montant total pris en charge dans la limite du montant restant à charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires, ainsi qu'après intervention de la PCH attribuée par la MDPH, s'est élevé à 5 585 €.

3-2-2-5 Favoriser le recrutement de jeunes en situation de handicap :

A) Apprentis

En 2020, nous n'avons pas recruté d'apprentis en situation de handicap.

B) Parcours de transition professionnelle

1 agent a suivi une formation diplômante universitaire 2019-2020 pour une reconversion professionnelle pour préparer un diplôme universitaire, pour un coût de 3 226 € pour le 1^{er} semestre 2020.

3-2-2-6 Résultats de la convention

Le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap à la Ville de Niort est de 10,65 % de l'effectif total au 1^{er} janvier 2020.

3-2-3 Accueil de stagiaires en situation de handicap

Rappel : En concertation avec les référents des jeunes scolaires en situation de handicap, la Direction des ressources humaines, la mission accessibilité - inclusion propose un process, pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein de la collectivité.

En 2020, 3 stagiaires en situation de handicap ont été accueillis selon le process en cours de validation;

- **Avant l'accueil du stagiaire**

- CV et lettre de motivation reçus à la DRH, transmises à la mission accessibilité – inclusion pour suivi.

- Rencontres « physiques » et échanges verbaux avec le référent du stagiaire dans un 1^{er} temps puis ensuite avec le stagiaire.

- **Pendant le stage**

- Possibilité de lien entre l'équipe accueillante, et le référent du stagiaire.

- **A la fin du stage**

- Evaluations : 1- avec le référent du stagiaire.

- 2- avec le stagiaire et son référent.

3-2-4 Participation au DuoDay.

La Ville de Niort participe à l'action pilotée par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées afin d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi.

Le DuoDay est une action qui permet à des personnes de se rencontrer, d'échanger, de travailler ensemble et d'observer un environnement de travail. Cette journée contribue à bouger les lignes et souvent fait naître des perspectives, voire de créer des vocations. Pour les personnes en situation de handicap, cette journée leur offre l'opportunité certes de découvrir un environnement de travail, mais aussi de préciser un projet professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion. Cette journée est placée sous le signe du partage de son métier et de son expérience.

La mission handicap de la DRH a sollicité les services de la collectivité.

Le 19 novembre, 2 PSH ont pu être accueillies avec les collègues :

- Assistante comptable et administrative du service Jeunesse et Vie associative la direction de l'Animation de la cité.
- Secrétaire médicale au service de la médecine de prévention de la DRH.

Les collègues satisfaites de leur journée estiment que le handicap demeure un sujet tabou et que leur participation au Duoday est un moyen qui devrait faire changer le regard.



3-2-5 Initiation LSF (langue des signes française)

La Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort a animé :

- 2 ateliers de sensibilisation à la LSF sur 4 demi-journées
- 14 agents ont participé.



Au programme : initiation à la culture sourde, dactylogogie (alphabet, chiffres, personnes, verbes, ...), jeux de rôles en rapport avec des situations d'accueil de la collectivité.

3-2-6 Ateliers « Fais-moi un signe ».

La Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort anime le 1^{er} jeudi de chaque mois, entre 12h30 et 13h30, dans la salle de créativité 304 un atelier LSF.

Il est ouvert aux agents ayant déjà eu une initiation LSF.

8 agents participent régulièrement à l'atelier qui permet de préserver les acquis dans la LSF.

Ces ateliers ont été mis en stand-by pendant la pandémie.



3-2-7 Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ».

Cette exposition retrace les missions et les ressentis d'agents de la Ville de Niort en situation de handicap, et de leurs collègues proches, au sein de la collectivité. Elle est entièrement conçue et réalisée par les services municipaux.

Elle a été proposée en exclusivité aux employés de la ville de Niort du 18 au 21 novembre 2019, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH).

Des contacts sont en cours avec l'AFPA et le Centre hospitalier. Les expositions auront lieu dans le courant du 2^{ème} semestre 2021.



3-2-8 L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH)

La Direction de l'Education (DE) a consacré 124 441 € à l'accueil des ESH en activités péri et extrascolaires.

142 ESH inscrits.

6 846 heures d'accompagnements individuel et collectif.

1 stagiaire Master IPHD.

La DE a développé ses partenariats avec DSDEN, IPHD, ITEP et PRH GPA 16 /79.

Acteurs et partenaires de la DE ont œuvré pour l'inclusion des ESH :

- **Coordination de l'accueil des ESH**

La répartition des missions de coordination pour l'accueil des ESH sur les temps péri et extrascolaire est organisée de la manière suivante :

- 1 coordonnateur périscolaire chargé du suivi global et de la centralisation des données.
- Chacun des 4 coordonnateurs péri et extrascolaires chargés sur leur secteur géographique respectif de la mise en œuvre des Protocoles d'accueil spécifique (PAS) en centre de loisirs et en Accueils périscolaires (APS) élémentaires.
- Les 3 coordonnateurs scolaires chargés de leur mise en œuvre en APS maternel.
- 5 PAS avec les familles ont été rédigés pour étudier la mise en place d'un accompagnement humain et matériel les mercredis et pendant les vacances.

- **Accompagnant des ESH**

- Un AESH est positionné dans l'équipe périscolaire des 6 écoles possédant une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- 19 AESH sont recrutés sur les temps périscolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.
- 14 AESH sont recrutés sur les temps extrascolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.

- **Activités des accueils en périscolaire (APS)**

Cycle d'activités de 7 séances pour le 2ème et 3ème trimestre de l'année scolaire 2019-2020 de :

- Basket Adapté encadré par l'ASN Basket pour les enfants de la classe ULIS de Sand
- Sports alternatifs encadré par l'UAN St Florent pour les enfants de la classe ULIS de Proust et Pasteur
- Escrime encadré par le Cercle d'escrime Du Guesclin pour les enfants de la classe Ulis de Jaurès
- Handball encadré par Niort handball souchéen pour les enfants de la classe Ulis de Zola.

Cycle d'activités de 8 séances pour l'année scolaire 2020-2021 de :

- Multisports encadré par l'Usep pour les enfants de la classe ULIS de Aragon-Buisson-Sand-Proust
- Sports alternatifs encadré par l'UAN St Florent pour les enfants de la classe ULIS de Jaurès
- Boxe éducative encadrée par Le Poing de rencontre niortais pour les enfants de la classe Ulis de Pasteur et Zola

Encadrement des ateliers « La différence, c'est normal » animés par 2 binômes de jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité, avant le 1^{er} confinement, dans 4 écoles primaires de Niort ; Ferdinand Buisson, Jean Macé, Jean Mermoz, Ernest Pérochon.

Relance du dispositif à la rentrée de septembre 2020 avec des temps de concertation et de formation des nouveaux volontaires aux techniques d'animation. Formation assurée par la Pilote du Conseil municipal des enfants.



- Le Conseil municipal des enfants (CME)

La Pilote du CME a proposé aux jeunes élus de participer à la commission « Solidarité/Handicap » :

- Mercredi 5 février : ateliers de sensibilisation à la différence animée par les jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité. Une trentaine d'enfants sont présents.



- Samedi 10 octobre : participation aux 5^{ème} Rencontres Accès Libre- Fête de la nature ; visite guidée de l'exposition photo réalisée « la Sèvre couleur nature », en présence d'une référente LSF (langue des signes française) et d'une codeuse LfPC (langue française parlée complétée). Les jeunes ont pu participer à l'initiation photo animalière avec Caméra nature et découvrir la boccia avec le Comité handisport.



- Information aux étudiants IPHD

Le Responsable du service animation est intervenu, le 18 septembre, auprès des étudiants de Master 1 IPHD pour présenter le dispositif d'accueil mis en place par la Ville.

- Analyse des pratiques AESH

En partenariat avec le pôle ressources handicap du GPA 16/79, organisation chaque semestre de réunions de 2h piloté par un éducateur spécialisé entre les directeurs péri et extra-scolaire et entre les accompagnateurs d'ESH.

3 groupes ont participé : 2 groupes de référents périscolaires et 1 groupe d'AESH périscolaire.

Groupe 1 – référents périscolaires : 20 février et 28 mai.

Groupe 2 – référents périscolaires : 16 janvier et 4 juin

Groupe 3 – AESH : 20 février.

- Edition de la « Charte accueil ESH »

En mars 2020, la Direction Education (DE) et la Direction de la communication ont édité, comme prévu, la Charte accueil enfant en situation de handicap (Charte ESH). Cette charte est à destination des partenaires et des agents de la DE

La formation « Appropriation de la charte AESH » programmée en mars-avril a dû être reportée en 2021.



3-2-9 Le sport, un élément d'inclusion sociale

L'accès au sport est un axe fort de la politique sportive de la Ville. Avec plus de 130 clubs et 21 000 pratiquants dans 64 disciplines différentes, Niort est la Ville de tous les sports et du sport pour tous. Niort a été récompensé par le Label National 2019/2021 « Ville active et sportive - 3 lauriers » et figure parmi les 54 villes les plus sportives de France.

La Ville apporte une aide financière aux clubs sportifs qui s'engagent en contrepartie à dynamiser et animer des quartiers concernés par la politique de la Ville. Clubs qui participent à l'animation de la cité par la mise en place de tournois avec les jeunes dans les quartiers ;

- ✓ « Basket de quartiers » avec l'AS Niort Basket,
- ✓ « Séances de boxe éducative » avec l'association de boxe Le Poing de rencontre dans les quartiers du Clou Bouchet et du Pontreau.

- Les trophées du sport niortais



Le 17 février, la Ville de Niort en partenariat avec l'Office du sport niortais (OSN) a récompensé les sportifs et les équipes qui se sont illustrés durant la saison 2019. Les Trophée du sport niortais mettent en avant les sportifs niortais en individuel ou collectif, catégories valides, handisport, sport adapté et UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Ont été honorés les sportifs et sportives ayant atteint la première place dans un championnat interrégional ou régional Nouvelle Aquitaine ; une place sur le podium des championnats de France, des championnats d'Europe ou des championnats du monde. Les montées au niveau national des équipes de sports collectifs ont également été récompensées.

3-2-10 Le handisport et le sport adapté

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif.

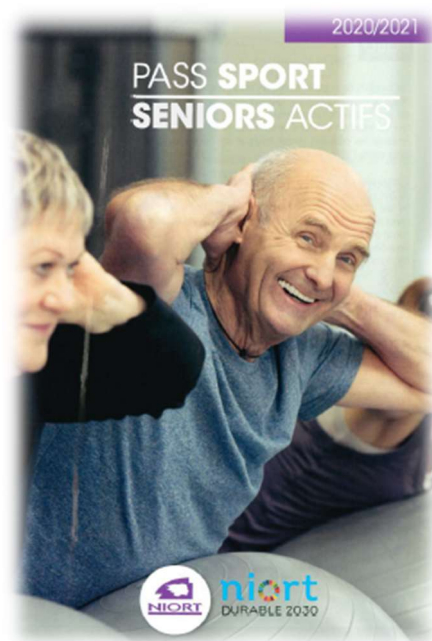
Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros entre 2016 et 2024. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté.

L'objectif est de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée, et de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

3-2-11 Le sport et l'activité physique pour tous

- Pass'Sport Seniors Actifs ;

En 2014, la Ville de Niort en collaboration avec l'Association Gériatologique Sud Deux-Sèvres (CLIC) a mis en place le Pass'Sport Séniors actifs. Il a pour objectif de proposer l'initiation, la découverte d'une pratique sportive adaptée et régulière aux séniors de plus de 60 ans pour un montant de 60 € par personne et par activité.



L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs diplômés des 7 clubs partenaires du dispositif, proposant une palette d'activités allant de la gymnastique douce ou au golf et à l'escrime. 60 à 70 participants réguliers et une moyenne d'âge de 79 ans.

- ANIOS – **Activités niortaises d'initiation et d'orientation sportives** ;

Le dispositif « ANIOS », permet aux jeunes de 3 à 17 ans de découvrir une ou deux activités sportives dans l'année à des tarifs attractifs allant de 6,80 € à 42 €, déterminés en fonction du quotient familial. Ce sont ainsi 38 disciplines qui ont été proposées par les 42 clubs et structures sportives partenaires.

- Niort Plage : un évènement à destination d'un public élargi ;

Comme chaque année, la ville reconduit son évènement estival au sein du parc de Pré-Leroy.

Organisé en partenariat avec plus d'une trentaine de clubs sportifs niortais, Niort Plage offre la possibilité de profiter d'un panel d'activités nautiques et terrestres accessibles de 7 à 77 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour l'édition 2020, ce sont plus de 18 150 visiteurs qui ont été accueillis sur le village malgré un cadre sanitaire contraint.

3-2-12 Niort « Terre de jeux 2024 »

Après la labellisation "Terre de jeux" de la Ville de Niort et de Niort Agglo en 2019, c'est désormais le territoire niortais qui s'est vu décerner le label "Centre de préparation aux jeux Olympiques de 2024".



Le Comité d'organisation des jeux Olympiques de Paris 2024 a dévoilé, en octobre, la liste des centres de préparation aux Jeux qui seront susceptibles d'accueillir des sportifs français ou étrangers au cours des quatre années qui vont précéder les J.O. de Paris 2024. Des équipements sportifs de l'Agglo niortaise sont retenus et notamment plusieurs équipements de Niort figureront dans le catalogue proposé aux 206 comités nationaux olympiques et aux 182 comités nationaux paralympiques dont l'Acclameur (basket, handball, volley-ball et escrime) ; le centre de tennis de table ; le gymnase du Grand Feu (boccia).

3-2-13 Une politique culturelle pour tous

La Ville continue à encourager l'accès à la culture pour tous. Elle soutient les arts visuels, les musiques actuelles, le spectacle vivant, notamment circassien et l'accès à la lecture.

Dans le respect des mesures sanitaires elle maintient une programmation diversifiée. La Ville organise en régie des événements: le festival Cirque d'été, le festival de polar Regards noirs, des expositions au Piloni et au pavillon Grappelli.

Les actions spécifiques 2020

- **REGARDS NOIRS**

En 2020, le festival Regards Noirs a réuni 16 auteurs et dessinateurs. Une dizaine de rencontres scolaires, une quinzaine de rencontres publiques, un ciné polar et un spectacle en lien avec l'écriture et la lecture ont été réalisés. 560 élèves et plus de 1 370 personnes ont participé à cette édition.

- Dans le cadre du projet de compagnonnage avec Marin Ledun intitulé « Ouvrez la voix », un atelier de lecture à haute voix a été mis en place, en 2019, en collaboration avec la vie participative et le conseil de quartier du Clou Bouchet. Une dizaine de participantes ont pris part à cet atelier à la suite duquel 2 restitutions publiques ont été réalisées:
 - Décembre 2019 : Restitution au centre de Diabéto du CHU de Niort (public : 4 personnes)
 - Février 2020 : Restitution sur le lieu du Festival Regards Noirs (public : 37 personnes)



Atelier de lecture à haute voix à la médiathèque du Clou Bouchet



Restitution publique au centre diabétologie du CH de Niort



Restitution publique lors du festival Regards Noirs

En amont de la restitution de février, un filage a été organisé en présence d'un technicien son afin de permettre aux lectrices de s'exercer à s'exprimer avec un micro et à prendre possession de la scène.

De plus une captation vidéo de leurs lectures a été effectuée à Grappelli afin de permettre une diffusion en continu sur le temps du festival. Un coin de visionnage a été installé à cet effet.



Captation vidéo à Grappelli



Espace visionnage

- Jean Christophe Texier auteur de nombreux romans, notamment pour la jeunesse, a réalisé un atelier d'écriture au collège Notre Dame avec une classe Ulis. 2 séances de 2 heures ont été organisées et une dizaine d'enfants y ont participé.

- **ÉTÉ CULTUREL 2020**

En 2020, plus de 7 600 personnes ont participé aux événements culturels organisés par le Service Culture de la ville :

- 6 cinés plein air
- 1 exposition au Piloni et à Grappelli
- 1 concert classique
- 1 festival de cirque

- 1 évènement autour d'Ernest Pérochon
- 1 spectacle de théâtre musical et mime (Goupil)
- 1 cabaret spontané

Cette année a été particulière. En raison du covid, l'accès aux différentes manifestations était limité et sur réservation afin de permettre le respect des jauges imposées sur les différents lieux dû aux gestes barrières applicables à ce moment, notamment la distanciation physique.

- o Durant l'été, 2 séances du spectacle *Goupil* de la compagnie les Compagnons de Pierre Menard ont été réalisées au salon d'honneur de l'hôtel de ville. Ce spectacle, tout public, mêle théâtre, musique, mime et langue des signes. Sur les 2 séances, 80 personnes ont assisté à ce spectacle.



Spectacle Goupil

- Dans le cadre du festival Cirque d'été, 2 séances du spectacle de danse hip-hop *D-Construction* de la Compagnie Dyptik ont été réalisées à l'école Emile Zola du quartier Clou Bouchet. 160 personnes ont assisté à ces spectacles.



Spectacle D-Construction au Clou Bouchet

3-2-14 « Parcours accueil accessibilité » (PAA)

- **Rappel du contexte du projet :**

Le PAA : formation obligatoire (*Article L41142-3-1 du code du travail*), des agents d'accueil à l'accueil des PSH est le résultat d'un travail collaboratif entre 3 services de la collectivité ; accueil, emploi et compétence et accessibilité – inclusion.

- **Edition 2020 :**

Dans le cadre d'un projet collaboratif, les étudiants de Master IPHD ont participé à l'élaboration et à la réalisation de la session 2020.
(Annexe 4)

Initialement programmée pour novembre, mais reportée en janvier puis finalement le 1er février 2021, sur 1 seule journée. Les partenaires de la mission accessibilité inclusion sont intervenus sur 2 ateliers;

- **Accueil des personnes sourdes et déficientes auditives** (détail page 15).
- **Accueil des personnes déficientes mentales ;** présentation du pictogramme « S3A » (symbole d'Accueil, Accompagnement et d'Accessibilité), issu d'une collaboration avec l'AFNOR et l'UNAPEI. Son utilisation implique des engagements réels pour l'accessibilité. La Ville de Niort s'engage à considérer les besoins et attentes des personnes handicapées mentales afin de leur offrir des réponses adaptées à la nature et au degré de leur handicap.



- **Bilan**

13 agents ont bénéficié de cette formation.

En fin de journée, ils ont répondu à 1 questionnaire :

- Satisfaction générale de la journée.
- Ils souhaitent poursuivre cette formation continue.
- Et demandent à rencontrer des personnes en situation de handicap en rapport avec le thème de la formation.

- **Objectifs énoncés du parcours 2021 :**
- Formation à l'accueil des personnes sourdes et déficientes auditives (similaire à 2020) avec si possible rencontres avec des membres de l'Association Sourd 79).
- Accueil des personnes avec TSA (Troubles du spectre autistique)
- Accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

3-2-15 Participation à la nouvelle maquette Intradoc

IntraDoc est destiné aux agents et aux élus de la Ville de Niort. C'est un portail documentaire qui recense les ressources documentaires utiles à la vie professionnelle.

Il permet aux agents de :

- Consulter la liste des ouvrages empruntables au service Documentation. Exemples : des livres sur la fonction publique, sur les compétences de la Mairie, sur la ville de Niort...
- Trouver de la documentation pour préparer des concours de la fonction publique.
- Se documenter sur Niort Consulter de l'information spécialisée sur les métiers de la ville de Niort Lire l'actualité sur ces thèmes

La mission accessibilité inclusion participe avec les services concernés aux ateliers de réflexion sur une nouvelle page d'accueil. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'information :

- Les agents trouvent que la page d'accueil trop chargée. Il est difficile de se repérer
- Le site n'était pas accessible sur mobile.

IntraDoc est destiné à tous les agents. Un certain nombre d'agents n'ont pas de poste informatique à la mairie (exemple : jardiniers). Ils ont pourtant besoin de se documenter, de préparer des concours... Rendre le site accessible sur mobile c'est améliorer l'accès de tous les agents.

3-2-16 La démarche qualité relations usagers :

- **Rappel du contexte**

La satisfaction des usagers est un enjeu primordial pour la qualité du service public. C'est pourquoi, La Ville de Niort et son CCAS, services publics de proximité, ont initié depuis 2015 une démarche d'amélioration de la qualité de la relation à l'utilisateur qui s'est traduite en 2018, par l'obtention du 1er prix du baromètre Afnor/indiko relations Citoyens.

Forts de cette reconnaissance et en lien avec le projet de service public, la Ville et le CCAS se sont lancés dans une nouvelle reconnaissance externe intitulée Qualivilles, obtenue en janvier 2020 pour 5 services (Accueil, Titres d'identités, Affaires générales-élections, conservation des cimetières et relais petite enfance).

Cette certification garantit la qualité de l'accueil, tous canaux confondus mais plus globalement la délivrance des prestations proposées aux usagers.

- **Le rôle de la mission accessibilité - inclusion**

Depuis 2017, la mission est associée à la démarche qualité relations usagers engagée par la Mairie de Niort. En 2019, elle a intégré le comité de suivi de la démarche de certification Qualivilles.

Les services certifiés Qualivilles respectent l'ensemble des engagements du référentiel Qualiville et notamment l'accès aux services pour les usagers en situation de handicap (Engagement n°6 du référentiel).

- **Un guide de la relation usagers**

Un guide de la relation usagers, à destination de tous les agents de la collectivité, rassemble les attentes de la collectivité en matière de relation usagers ; Dans ce guide, sont précisés tous les dispositifs d'accessibilité mis en place en matière de relation usagers (aménagement, formation du personnel).



- **Des notices explicatives**

Chaque prestation délivrée aux usagers par les services du périmètre de la certification fait l'objet d'une notice explicative.

Suite aux retours des usagers le contenu et la mise en forme de ces outils doivent être amélioré pour être accessibles à tous.

Une stagiaire en Master 1 IPHD, en mars 2020, aurait dû mener une action d'amélioration avec les services concernés et la direction de la communication. Ce travail a dû être reporté.

- **Le projet de réaménagement des locaux**

La mission accessibilité est associée avec les services concernés, aux projets relation usagers comme le projet de réaménagement des guichets et l'acquisition d'un logiciel de parcours usagers afin d'apporter son expertise dans le domaine de l'inclusion.

3-2-17 Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.

Chaque mardi après-midi, avant le confinement, les jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité sont allés sur le site des jardins solidaires et pluriels Vent d'Ouest situés Quai de Belle île. Ils ont menés des actions adaptées aux jeunes de l'IME de Niort :

- Mangeoires à oiseaux
- Découverte du compost
- Plantations de saison
- Désherbage.



Au total 25 demi-journées entre octobre et juin.

3-2-18 Animations du patrimoine et inclusion.

La mission de valorisation du patrimoine historique protège et conserve le patrimoine. Elle valorise le patrimoine en menant des actions de sensibilisation grand public accessibles à tous les publics.

L'accès au patrimoine pour tous, c'est : DECOUVRIR, COMPRENDRE, PRATIQUER.

Comment découvrir : par le biais de Cafés historiques, parcours de visite (visites guidées/découverte à l'aveugle), ateliers sensoriels.

Comment comprendre : par la lecture d'édifices avec croquis, dessins, empreintes.

Comment pratiquer : par le biais de l'art-thérapie avec animations d'ateliers en binômes (art-thérapeute et médiateur) et une attitude qui vise à observer, comprendre, accompagner et encourager.

- Parcours numérique sur la guerre franco-prussienne de 1870-1871 :

Ce parcours est proposé dans le cadre de la Commémoration de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Il est accessible au plus grand nombre tant au niveau du circuit que des textes. Les phrases sont courtes, les illustrations iconographiques significatives et les notions historiques travaillées pour être claires et précises.

C'est un circuit pédestre de 3 km. Une traduction en anglais est disponible.

10 lieux à découvrir au départ du Séchoir, Port-Boinot : Caserne du Guesclin, place Denfert-Rochereau, rue de la Burgonce, rue Villersexel, rue Beaune-la-Rolande, rue et place de Strasbourg, rue Alsace-Lorraine, place de la Brèche, gare.



Personnage illustre : Pierre-Philippe Denfert-Rochereau (1823-1878), né à Saint-Maixent-l'École. Il est nommé gouverneur de la ville de Belfort en 1870.

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre au roi Guillaume Ier de Prusse.

Le 1er régiment de Hussards de la caserne de cavalerie de Niort rejoint les 300 000 soldats de l'armée de métier française.

A l'appel du gouvernement français lancé à tous les départements, les Deux-Sèvres forment le 34e régiment de la Garde nationale mobile. Elle est constituée d'hommes qui complètent l'armée pour défendre les places fortes.

La ville de Niort fournit du matériel et accueille les combattants malades ou blessés.

L'armée française est vite submergée par 500 000 Prussiens et Allemands mieux équipés et commandés. Napoléon III capitule le 2 septembre à Sedan. La France signe l'armistice le 28 janvier 1871 puis le traité de Francfort le 10 mai 1871. Elle cède l'Alsace et une partie de la Lorraine (Moselle) à l'Allemagne alors unifiée et une indemnité de 5 milliards de francs-or.

Deuxième itinéraire à être mis en ligne sur l'application Niort Marais poitevin Tour.

<https://www.niortmaraispoitevin.com/preparer/voir-faire/itineraires-touristiques/3272001-niort-et-les-deux-sevres-dans-la-guerre-franco-prussienne-de-1870-1871>

- **Café historique :**

Dans une ambiance conviviale, la Mission de valorisation du patrimoine historique a organisé Le 3 octobre, un café historique au « Bocal gourmand ». Ce restaurant est situé 2 rue Pluvialut sur la colline Saint-André qui garde dans le nom de ses rues de nombreuses traces de la Guerre franco-prussienne : Denfert-Rochereau, Burgonce, Villersexel, etc.

Au programme :

- Conférence de Xavier Boniface Professeur des universités en histoire contemporaine, Université de Picardie Jules Verne, UFR d'histoire et de géographie, co-auteur d'une Histoire militaire de la France. Il est revenu sur le déroulement du conflit franco-prussien, méconnu, dont les conséquences se sont lourdement fait sentir au 20ème siècle, et particulièrement sur la part prise par les contingents deux-sévriens.
- Suivie d'un atelier art-thérapie, animé par José Alves, art-thérapeute sur le thème: la représentation de la guerre à travers les écrits intimes des soldats.

- **Préparation des ateliers d'art thérapie**
« Contes et légendes de la Sèvre niortaise et du marais »

Tout au long de l'année, contact en cours avec le Coordinateur du Pôle ressources handicap du GPA 79/16 pour la mise en place d'ateliers en 2 parties pour les enfants de 8 à 10 ans :

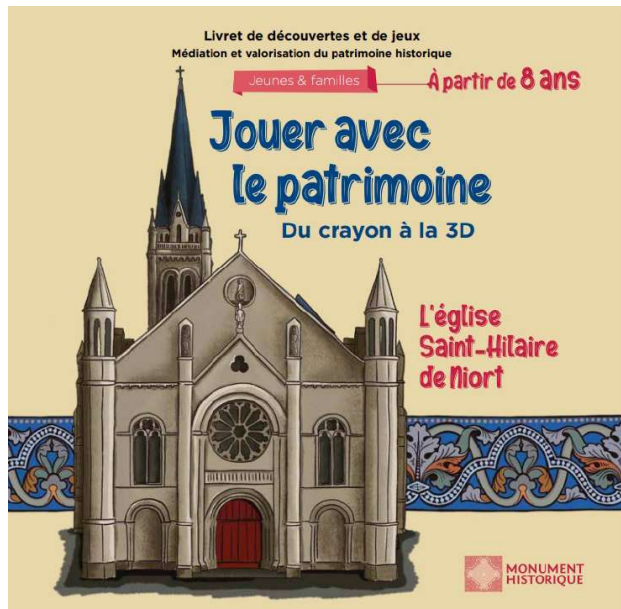


- 1h contes et légendes animée par une médiatrice du patrimoine
- 1h d'atelier art-thérapie par un art-thérapeute, diplômé en arts plastiques.

Pour une réalisation des ateliers en 2021.

- Mallette pédagogique numérique : Jouer avec le patrimoine. Du crayon à la 3 D.

Les expérimentations liées au caractère inclusif des lieux patrimoniaux demeurent encore peu explorées sur le territoire de la Ville de Niort. Le service de médiation et valorisation du patrimoine de la Ville de Niort souhaite créer une mallette pédagogique autour de l'inclusion numérique.

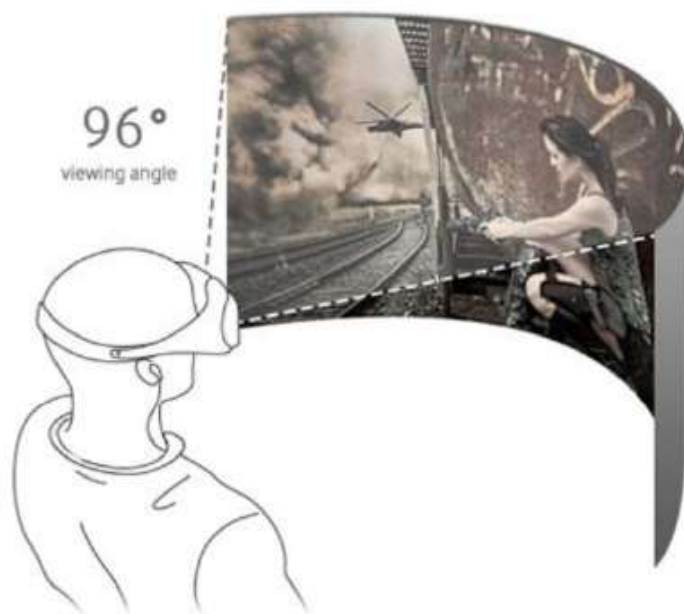


Elle comprend : 1 casque de Réalité Virtuelle, 1 visite virtuelle en 360°, 1 modélisation en 3D, 1 maquette imprimée en 3D, 1 livret d'activités.

La mallette numérique devrait être en phase de test en 2022.

Applications de la Réalité virtuelle

La Réalité virtuelle permet, grâce à un casque, d'immerger l'utilisateur à 360° dans des images animées et sonores. Il réagit physiquement, physiologiquement et émotionnellement comme si les événements et objets virtuels étaient réels. L'immersion en Réalité virtuelle permet de mieux retenir et de mieux mémoriser (Etude de 2018, Université du Maryland. La mémoire serait boostée de 8,8 % par rapport à un apprentissage sur ordinateur ou sur tablette (écran plat)).



3-3 Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante

En développant les soutiens et les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.

3-3-1 Faire connaître les situations de handicap

Animation de la mallette pédagogique de l'accessibilité

Rappel du contexte:

La mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, est le résultat d'un travail collaboratif entre la mission accessibilité-inclusion, le service animation de la Direction de l'enseignement et les étudiants en Master 2 IPHD. Elle a pour objectif de faire évoluer les regards en réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des élèves en situation de handicap au sein de l'école. Elle permet de partager des activités, des moments agréables ensemble entre personnes valides et personnes en difficultés au-delà des différences.

Bilan 2020

- Les jeunes volontaires ont préparé des 9 « fiches séances » 1. Sensibilisation au handicap, 2. Déficience visuelle, 3. Handicap moteur, 4. Déficiences auditive et visuel, 5. Handicap moteur et visuel, 6. Handicap moteur (Paralysie, paraplégie, tétraplégie, etc.), 7. Déficience mentale, 8. Troubles DYS, 9. Réalisations de fresques « La différence c'est normale ». Ils sont intervenus dans 4 groupes scolaires 1 fois par semaine entre janvier et mi-mars.



3-3-2 Développer les partenariats

A) Avec les acteurs de la santé sur le territoire

1) La semaine des petits déjeuners

1 370 petits déjeuners servis du 17 au 21 février 2020 aux enfants des écoles élémentaires des quartiers prioritaires.

Afin de promouvoir l'accès pour tous à une alimentation saine et équilibrée, et dans le cadre des enjeux de santé publique la Ville de Niort propose **la semaine des petits déjeuners**.

Cette action s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le Ministère de l'Education nationale s'associe à cette démarche en participant à l'acquisition des denrées alimentaires.

2) Le contrat local de santé (CLS)

Présenté lors de la CCA du 14 février par Céline Airaud Mougard, Cordinatrice du CLS (Annexe 5)

Le CLS est un outil de contractualisation permettant de repérer et de répondre aux enjeux de santé présents sur un territoire. Il a pour objectif global la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Il porte sur différents aspects tels que la prévention et la promotion de la santé, les soins ambulatoires et hospitaliers ou encore l'accompagnement médico-social.

La mise en place d'un CLS nécessite l'implication des acteurs du territoire (professionnels, élus, population.) Ce projet s'inscrit dans une démarche participative. C'est à ce titre que la mission accessibilité-inclusion a été associée à ce projet.

Niort Agglo et ses partenaires : l'État, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS), le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Hospitalier de Niort, ont signé, lundi 3 décembre 2018, un **CLS pour la période 2019-2023**.

Les signataires se sont engagés à **garantir un accès à la santé pour tous** et à renforcer le maillage d'une offre de services cohérente sur le territoire du Niortais. Le programme d'action sur cinq ans, ambitionne de mettre sur pied des actions concrètes pour tendre vers davantage d'égalité face à la prévention et aux soins.

Huit préoccupations majeures :

- Optimiser l'aménagement territorial en matière de santé concernant l'accès aux soins de premier recours (maisons de santé pluri-professionnelles, etc.) ;
- Renforcer les dispositifs d'accès aux droits en matière de santé (Couverture santé solidaire, complémentaire santé, ...) ;
- Mieux faire connaître les dispositifs existants pour les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants (ex : CLIC) ;
- Développer des comportements favorables à la santé chez les enfants, leurs parents, les professionnels qui travaillent à leur contact ;

- Créer et animer un groupe de travail thématique sur la promotion de la santé des jeunes, pour proposer des projets de prévention complémentaires à ce qui existe aujourd'hui ;
- Mettre en place et animer un Conseil local de Santé mentale (CLSM) pour permettre la concertation entre les élus locaux, la psychiatrie, les professionnels de santé libéraux, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...)
- Favoriser la préservation de l'état de bonne santé de la population, en tenant compte de la santé dans les politiques locales et intercommunales d'aménagement du territoire (ex : préserver la qualité de l'air, la qualité de l'eau, favoriser les mobilités actives, etc.)
- Développer la prévention et l'accès aux soins auprès des personnes en situation de handicap.

Ce contrat, piloté par Niort Agglo, a été élaboré sur la base d'un diagnostic-santé qui a identifié les principales zones de fragilité sur notre territoire dont la démographie (120 000 habitants) progresse au rythme moyen de 0,6 % par an, soit une croissance supérieure à la moyenne nationale.

3) La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

Les objectifs de cette étude, en cohérence avec le cadre de la fiche santé environnement du CLS, permet d'agir concrètement sur les déterminants de la santé des habitants (logement, cadre de vie, aménagement urbain, transports,...).

Le projet de requalification des espaces publics dans le quartier du Pontreau - Colline St André, en périmètre politique de la ville, permet la 1ère EIS sur le niortais. Il est réalisé entre septembre 2019 et janvier 2020.

Plus de 150 personnes sont associées à cette démarche (Elus, habitants, techniciens, acteurs associatifs et professionnels du quartier, le lycée de la Venise Verte...).

Le rapport complet de l'étude est finalisé en juin 2020.

Il est ensuite transmis à l'équipe de coordination de l'EIS, en juin 2020 ainsi qu'au comité technique EIS, septembre 2020.

Il s'agit désormais de :

- S'assurer que les 23 recommandations figurant dans le rapport final soient suivies et que celles qui ont été validées par le groupe décisionnel soient intégrées dans la mise en œuvre de l'opération ;
- Rendre compte aux habitants et aux acteurs locaux ayant participé à la démarche de la prise en considération de ces recommandations ;
- Essayer cette démarche de concertation et de prise en compte des déterminants de la santé dans de nouveaux projets de la Ville de Niort ou de l'agglomération.

Le suivi de l'EIS du Pontreau est intégré dans la conduite de l'opération, et notamment dans le cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre.

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2020/novembre/VAN_novembre_2020.pdf

4) Projets avec le Centre Hospitalier de Niort (CH)

- Le 18 novembre, dans le cadre de la SEEPH (**S**emaine **e**uropéenne de l'**e**mloi des **p**ersonnes **h**andicapées) le CH a organisé, avec ses partenaires, pour ses agents un escape game sur le thème du diabète. Les Chargées de mission handicap de la DRH et de la mission accessibilité-inclusion ont participé à cet exercice.
- Contact en cours pour le prêt de l'exposition « Différent comme tout le monde ».

B) Avec les acteurs du développement durable

NIORT DURABLE 2030 : Une Feuille de route niortaise vers les ODD (objectifs de développement durable), qui ambitionne une ville solidaire aux pratiques inclusives. Après un diagnostic de territoire, ces 17 ODD ont été traduits en 8 défis niortais et déclinés en 140 actions. Cette feuille de route a été co-construite avec 150 acteurs, dont une large participation des partenaires de l'inclusion. Lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019, la Feuille de route niortaise vers les ODD a été adoptée à l'unanimité.

L'année 2020 a marqué le lancement de la mise en œuvre opérationnelle de NIORT DURABLE 2030 avec les forces vives. La crise sanitaire n'a pas permis de former les groupes de travail de l'ensemble des actions. Pour autant, certaines avancées ont eu lieu, notamment en matière de pratiques inclusives, pour répondre au Défi 7 « Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté » qui contribue notamment à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

Objectifs stratégiques

- Permettre l'inclusion de tous.
Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences.
Sous-objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible.
Sous-objectif 7.1.3 - Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous.
- Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination.
- Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés.
- Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité.

Cibles chiffrées :

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous.
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes.
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes.

La mission accessibilité-inclusion est sollicitée pour participer, notamment à la réalisation de 3 défis de la feuille de route ODD ; EIS, éducation inclusive et accessibilité numérique.

C) Pour l'organisation d'évènements de sensibilisation

1) Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril

L'association départementale **Autisme Deux-Sèvres** a souhaité renouveler sa participation à l'opération nationale de sensibilisation

"La France en bleu" qui se déroule, chaque 2 avril, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

La façade de l'Hôtel de Ville a été illuminée en bleu dans la nuit du 2 avril en témoignage de soutien et solidarité aux personnes autistes.



2) 3 au 10 octobre: Rencontres Accès Libre et Fête de la nature

Pour la 5ème année consécutive, le **Centre de ressources handicap** du Pôle universitaire niortais et la Ville de Niort sont co-organisateurs des Rencontres Accès Libre. Voir programme complet en annexe 6.

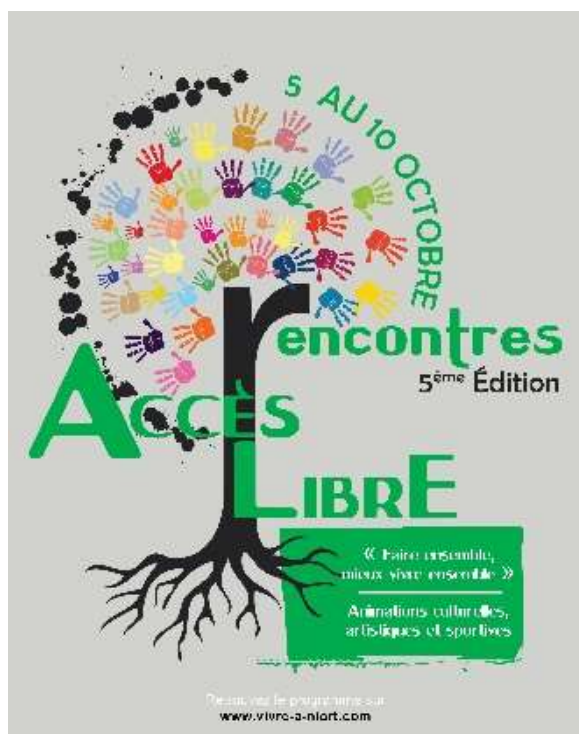
Vu le contexte sanitaire la manifestation programmée en mai est reportée en octobre.

La Ville a réuni en un même évènement les Rencontres Accès Libre et la Fête de la nature à laquelle elle participait pour la première fois. Ces deux rendez-vous répondent au même objectif du bien vivre à Niort, de trouver sa place et s'épanouir dans un environnement préservé.

Le 10 octobre, journée grand public avec une ambiance conviviale assurée par l'**association EM'BEKELE** et ses artistes associés.

Une douzaine de partenaires présents ont proposé des animations et des services pour tous. Un flot régulier de public tout au long de la journée, un millier de personnes ont été accueillis dans les différentes activités proposées.

Les participants ont apprécié l'ambiance et sont satisfaits des contacts et rencontres réalisés malgré une communication estimée trop tardive.



B) Avec les associations

- La mission accessibilité-inclusion poursuit le partenariat avec **l'Association Sourds 79** en vue d'une meilleure participation des Sourds et déficients auditifs à la vie de la cité. Avant le 1^{er} confinement le centre socioculturel de Ste Pezenne organise 2 fois par mois des cafés signés. Ils sont animés par des bénévoles de l'association à l'attention des personnes sourdes, déficientes auditives ou entendantes. En moyenne une trentaine de participants à chaque atelier.
- La Ville développe son partenariat avec l'association **France Alzheimer 79** en vue de la ratification de la Charte Ville Aidante Alzheimer. Initiée par France Alzheimer et soutenue par l'Association des maires de France (AMF), la charte "Ville aidante Alzheimer" encourage les villes à favoriser l'inclusion des personnes concernées pour les aider maintenir une vie sociale, à profiter pleinement des attraits et des services de la ville.
(Annexe 7)
- o La Ville maintient son partenariat avec **Unis Cités**, association ayant pour objet d'animer et de développer des programmes de Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans. La mission principale du programme Famille en harmonie est d'agir pour l'inclusion des PSH. Les jeunes volontaires offrent un temps de répit aux aidants en accompagnant les PSH dans des activités de loisirs ; galette des rois et jeux de société, sortie bowling. Par semaine, 2 à 3 bénéficiaires sont accompagnés. 46 visites entre

octobre 2019 et mars 2020. 55 visites à distance pendant le confinement. 34 visites de mai à juin soit un total de 135 visites. Bilan complet de la mission en annexe 8.



- Le 8 octobre, remise de 4 télécommandes gratuites d'activation des feux sonores aux personnes aveugles et déficientes visuelles membres de **l'AVH** ou de **l'ACGA 79**.



C) Avec les instituts médico-sociaux

La Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et à l'inclusion est Présidente du Conseil d'administration de l'EPCNPH.

La Chargée de mission participe aux travaux du conseil d'administration.

D) Avec l'office de tourisme Niort –Marais Poitevin

Dans le guide pratique 2020, le pictogramme « Accès handicapés » valorise les ERP déclarés accessibles dans les publications de l'Office de tourisme.

3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.

- **Un numéro vert gratuit et une cellule de crise activés** dès le 13 mars pour répondre aux questions suscitées par la situation inédite du confinement. Les appels vers le CCAS ou l'accueil de la mairie ont été basculés automatiquement vers ce standard. Au bout du fil, 45 agents volontaires de la Ville et du CCAS se relaient pour répondre aux différentes interrogations ou pour orienter leurs interlocuteurs vers d'autres services. Des liens ont ainsi pu être tissés avec des associations niortaises, des institutions ou bien encore avec le CH.

- **Un dispositif d'accompagnement des victimes vulnérables** (victimes de violences intra ou extrafamiliales, victimes de sinistres) est coordonné par le CCAS en partenariat avec le Commissariat et la Police Municipale. Le CCAS appuie ce dispositif avec 11 professionnels (travailleurs sociaux et médiateurs sociaux) qui assurent la prise en charge et l'orientation relatives au traitement social, médical et juridique des situations. Afin de poursuivre cette dynamique de travail, le CCAS organise chaque année une nouvelle session de formation aux violences faites aux femmes en direction des acteurs sociaux et de la Police Municipale.
- **Instauration d'un « permis de louer »** ; dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et en application de la loi ALUR, Niort Agglo instaure le régime de l'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer », sur une partie du territoire de Niort. Ce régime, entré en vigueur en mai 2019, se développe. Chaque propriétaire d'un logement locatif situé dans le périmètre concerné effectue une demande d'autorisation en cas de première mise en location ou de changement de locataire.

À réception de la demande d'autorisation, Niort Agglo dispose d'un mois pour émettre un avis. Un agent du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de la Ville de Niort réalise les visites. L'instruction de la demande porte notamment sur les caractéristiques du logement concernant: électricité, gaz, ventilation, sécurité, habitabilité, équipements. Depuis le 15

septembre 2020, les visites « permis de louer » réalisées par le SCHS sont systématiques. En cas d'absence d'autorisation et de mise en location en dépit d'une décision de rejet de la demande, le propriétaire encourt une sanction, prise par le Préfet des Deux-Sèvres, de 5 000 € en cas d'absence de demande d'autorisation, à 15 000 € pour une mise en location en dépit d'une décision de rejet. 229 logements locatifs concernés sur le périmètre. 73 demandes instruites sur une année ;

- **« Le cabas Solidaire »** épicerie solidaire de quartier, située au n°52 rue Sainte-Catherine ouvre ses portes le 22 septembre. Depuis 2016, le CCAS accompagne la réflexion sur la faisabilité d'un projet d'épicerie sociale mutualisée. Cette réflexion aboutit en 2018 à la création de Soli'Niort portée par les associations l'Escale et le Secours Catholique. Le projet a évolué vers une épicerie solidaire de quartier à Champclairot. Le principe est simple : les consommateurs viennent faire leurs courses, et les bénévoles permettent de proposer des tarifs plus avantageux aux personnes ayant des bas revenus.
- Mise en place **d'ateliers collectifs conviviaux en direction des personnes âgées sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie**. Le service de maintien à domicile du CCAS participe à cette mise en place. Autour de 3 thématiques :
 - Atelier cuisine : préparation de gâteaux partagés collectivement.

- Ateliers loisirs : jeux de société, lotos.
- Activité physique.

Ces actions s'appuient sur la dynamique partenariale territorial Pays niortais et Haut Val de Sèvres qui regroupent des services d'aides à domicile, des EPHAD et les CSC des zones prioritaires. 101 participants entre novembre 2019 et mars 2020.

- **L'accompagnement aux usages du numérique** ; depuis septembre 2019, le CCAS propose un nouveau service aux usagers de plus de 60 ans. Les outils numériques sont entrés dans notre quotidien et deviennent de plus en plus incontournables dans l'accès aux droits.

La transition des services publics vers le « tout numérique » constitue un facteur supplémentaire d'exclusion, non seulement pour les publics pauvres ou précaires, mais aussi pour les personnes qui n'ont pas une pratique courante d'internet. Ainsi, le facteur d'âge influence encore fortement l'autonomie numérique.

Face à ce risque d'exclusion numérique et en complémentarité des actions menées par les Centres Sociaux ou les associations niortaises, le CCAS propose un accompagnement « rassurant », au domicile des personnes, à leur rythme et sur les sujets qui les préoccupent. C'est aussi l'occasion de leur montrer des usages numériques qu'elles ne connaissent pas : communiquer avec ses enfants ou petits-enfants, commander ses courses, exercer sa mémoire en jouant... Si la personne ne possède pas d'équipement personnel, la médiatrice numérique vient au domicile avec une tablette connectée. 31 accompagnements à domicile pour 15 personnes depuis le démarrage.

- **La cellule « canicule » réactivée :**

- Du 24 mars au 20 mai plus de 6500 échanges téléphoniques pour soutenir les aînés isolés. Environ 1 200 personnes âgées de 65 ans et plus ; de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail étaient inscrites dans le fichier du Plan canicule. Afin d'aider ces Niortais à traverser la crise sanitaire, 13 agents municipaux volontaires, ont appelé chacun, de chez eux ou de leur poste de travail, une centaine de personnes, au moins une fois par semaine. Au-delà du maintien du lien social, ils ont aussi pu identifier d'éventuels besoins : courses... et effectué des signalements pour relais à la cellule de soutien psychologique mise en place par le Centre hospitalier.
- A partir du 1^{er} juin veille saisonnière et du 7 août pour l'épisode canicule. Les personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville, peuvent bénéficier du dispositif de télé alerte de la Ville (message vocal ou un SMS) en cas de vigilance orange ou rouge. Elles seront appelées par la cellule de crise de la Ville et du CCAS qui vérifiera leur état de santé. Si la situation l'exige, une équipe de la Protection civile sera envoyée à leur domicile. L'inscription sur le registre canicule est volontaire et gratuite.

<https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2020/juillet/accessible/actualites/le-plan-canicule-est-active.html>

- Pour maintenir le lien pendant la période de confinement **Unis-Cité** a adapté ses missions;
 - Les volontaires niortais ont proposés 46 **ateliers en visioconférence**: quizz handicap, ciné-débats, recette zéro déchet, découverte du métier de psychologue, le sexisme dans la pub, réussir son entretien d'embauche, partage ta lecture.
 - 55 **visites à distance** via appels, sms, mails avec photos auprès des bénéficiaires en situation de handicap, isolés, sans proches pouvant les aider à proximité.
 - 13 **opérations courses** dont 3 en partenariat avec le CCAS auprès de personnes âgées ou à risques.

4 L'activité de la SCDA (sous-commission départementale à l'accessibilité)

4-1 Composition et rôle

La Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité est présidée par le Préfet qui nomme ses membres

Elle a pour rôle:

- Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP
- Accessibilité aux PSH

Sa composition et les modalités de fonctionnement des sous-commissions spécialisées et des commissions communales de sécurité et d'accessibilité sont précisées dans des arrêtés spécifiques. (Annexe 9 arrêté du 14 octobre 2020)

Dans chaque commune, une commission communale d'accessibilité est créée dont les avis ont valeur d'avis de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Cette commission a compétence pour donner son avis sur les questions relatives à l'ouverture au public des établissements recevant du public (ERP) ou installations ouvertes au public pour lesquelles les travaux préalables à l'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

Les membres nommés par le Préfet, représentant les associations de personnes handicapées sont en outre les représentants de l'APF, de la FNATH, de l'AVH, et de la FMH et en suppléant l'ADAPEI.

Elle est présidée par le maire ou par l'adjoint désigné par lui.

4-2 Activités 2020

Pas de visite entre le 10 mars et 24 juillet, et entre le 30 septembre et le 12 novembre.

Au total sur l'année 23 dossiers autorisation de travaux + permis de construire (AT + PC) ont obtenu des avis favorables par les membres de la SCDA.

- **Commissions communales de sécurité et commissions communales d'accessibilité** : les établissements ci-dessous ont obtenu un avis favorable à la réception des travaux :
 - o Groupe scolaire Jean Jaurès (maternelle + élémentaire + restaurant) sis rue Georges Clémenceau; visite périodique +

réception des AT: création d'un bloc sanitaire PMR à l'école élémentaire et mise en conformité dans le cadre de l'Ad'AP à l'école élémentaire.

- o Restaurant « M. Gourmand » sis 28 rue Robert Turgot ; visite d'ouverture et AT: aménagement d'un restaurant.
- o Bâtiment 20a + bâtiment 20b « Institut de formation de soins infirmiers » (IFSI) du Centre Hospitalier sis 40 avenue Charles de Gaulle ; visite périodique + réception de l'AT: création d'une rampe accessible aux PMR dans la galerie intérieure de liaison du bâtiment 20b.
- o Bâtiments péristyle et triangle de l'hôtel administratif sis place Martin Bastard ; visite périodique + réception de l'AT: réaménagement des bâtiments.
- o Groupe scolaire Jules Ferry (maternelle + élémentaire + restaurant) sis rue Jules Ferry; visite périodique + réception des AT: mise en conformité accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP des écoles élémentaire et maternelle.
- o Groupement d'établissements comprenant le restaurant « Buffet royal » + magasin « le comptoir – seigneurie Gauthier » sis 326 avenue de paris ; visite périodique + réception de l'AT: régularisation administrative – aménagement intérieur du restaurant.
- o Groupe scolaire Jean Mermoz (élémentaire + maternelle + restaurant) sis rue de l'aérodrome ; visite de contrôle + AT :

création d'une porte d'issue de secours dans le dortoir de la maternelle et réaménagement des sanitaires de la maternelle pour les rendre accessibles aux PMR.

- o Hôtel « 1ère classe » sis 26 rue Condorcet; visite périodique + réception des AT: remplacement du ssi et mise en conformité aux règles de l'accessibilité.
- o Magasin « Klo » sis 9 rue Jean Couzinet (ex. Gifi); visite d'ouverture.
- o Salle de diffusion du Camji sis espace Michelet-3 rue du musée ; visite périodique + réception de l'AT : travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP – dérogation.
- o Hôtel « Le central » sis 38 rue du 24 février ; visite périodique + réception de l'AT: amélioration des conditions d'accessibilité « *signalétique des marches + contraste interrupteurs et portes des chambres* ».
- o Bâtiment « Le hangar » sis site du port Boinot ; PC + AT: aménagement du rez de chaussée par l'association « ilot sauvage ».
- o Hôpital sis 40 avenue Charles de Gaulle – bat 15 – 16 – 17 : psychiatrie ; visite périodique + réception d'AT.
- o Centre équestre régional sis rue des sources/route d'Aiffres ; visite périodique + réception de l'AT: mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP.

- o Magasin Easy cash (lors de la dernière visite en 2015 : groupement d'établissements qui comprenait les magasins Easy cash + Mobléa fermé à ce jour) sis 4 rue Gutenberg ; visite périodique + réception de l'AT: réaménagement du magasin Easy cash.
- o Lycée Paul Guérin sis 19 rue des fiefs ; visite périodique + réception de l'AT: ouverture d'une porte pour ouvrir un accès au bureau au 1^{er} étage du bâtiment « administration-externat-cdi ».
- o Collège Philippe de Commines sis 10 rue Massujat ; visite périodique + réception des AT: création d'une porte extérieure dans le bureau cpe + création d'une ouverture entre le bureau surveillant et l'éducation + création d'une rampe d'accès entre la cour et le bureau des surveillants et remplacement et déplacement du ssi.
- **Réception des travaux (permis de construire) par la Commission communale de sécurité + attestation « Handicapés »** (pas de Commission Communale d'Accessibilité car il s'agit de travaux dans le cadre d'un permis de construire modificatif) :
 - o Groupement d'établissements comprenant les magasins « Vib's : Bonobo/Cache-Cache/Bréal) + Vert Baudet + Devred + Société Générale sis 37 rue Jean Couzinet. PC et AT.

- Maison de retraite du centre hospitalier « le Cèdre bleu » sise 83 rue de Goise ; visite périodique + réception AT: création de locaux en sous-sol non ouverts au public.
- **Sous-Commissions Départementale d'Accessibilité** : les établissements ci-dessous ont obtenu des avis favorables à la réception des travaux :
 - Bâtiment 1 – blocs opératoires du centre hospitalier sis 40 avenue Charles de Gaulle ; visite de réception de travaux AT– 1ère phase.
 - Centre hospitalier sis 40 avenue Charles de gaulle ; visite de réception de travaux de l'AT : rénovation de la cafétéria-boutique presse aux niveaux 1 et 2 du bâtiment principal.
 - Centre commercial Leclerc sis 580 avenue de paris ; visite intermédiaire de réception de travaux du PC et AT : extension du centre commercial.
 - Pharmacie du centre commercial Leclerc sis 580 avenue de paris ; visite de réception de travaux et AT0 : aménagement intérieur de la pharmacie.

5- L'activité de la CCA

5-1 Composition et rôle

Article L2143-3 du code général des Collectivités territoriales.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039784305/

Les membres de la CCA sont nommés par M. le Maire.

Cette commission présidée par le Maire dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.

Elle établit un rapport annuel.

Elle tient à jour la liste des ERP situés sur le territoire communal ayant élaboré un Ad'AP et ceux ayant transmis une attestation d'accessibilité

Elle est composée de représentants :

- de la commune, des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville,
- d'associations ou organismes de personnes en situation de handicap; tous types de handicaps - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – et les personnes âgées (*annexe 10 - arrêté du 17 juin 2020*).

5-2 Activités 2020

Deux réunions plénières en présentiel de la Commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année (Voir les comptes rendus en annexes).

- Le 14 février (*annexe 5*)
- Le 3 décembre (*annexe 11*)

Les échanges sont riches au cours de ces réunions.

6- Autres activités de la mission

6-1 « Secrétaire particulier le temps d'un examen » : une action de solidarité :

Entre le 8 décembre et le 5 janvier, un bureau du rez de chaussée de l'Hôtel de Ville est transformé en centre d'examen pour 1 niortais aveugle étudiant en Master 1 de droit public à l'Université d'Orléans.

Un appel aux agents via Intra Niort a été réalisé : 1 élue et 9 agents se sont portés volontaires comme secrétaires d'examen transcripteurs de l'étudiant et garant du bon déroulement de l'examen.

6-2 Action de maintien du lien social

Pendant les confinements, la mission accessibilité – inclusion a fait de son mieux pour conserver le lien avec ses partenaires : transmission des informations concernant les consignes sanitaires en vigueur et leurs modalités d'application spécifique, près de 700 messages envoyés, 200 entretiens téléphoniques.

7- Perspectives 2021

- Participation aux évènements organisés par les partenaires.
- Participation au projet de certification Qualiville.

8- Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
ACGA	A ssociation ch iens g uides d' a veugles
Ad'AP	A genda d' accessibilité p rogrammé
ADAPEI	Association départementale des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
AESH	A ccompagnant des é lèves en s ituation de h andicap
AFNOR	A ssociation f rançaise de n ormalisation
AFPA	A ssociation pour la f ormation p rofessionnelle des a dultes
AT	A utorisation de t ravaux
AVH	A ssociation V alentin H aüy
AVS	A uxiliaire de v ie s colaire
CAN	C ommunauté d' A gglomération du N iortais
CCA	C ommission c ommunale pour l' a ccessibilité
CCAS	C entre c ommunal d' action s ociale
CLIC	C entre L ocal d' I nformation et de C oordination
CMI	C arte m obilité i nclusion
CMP	C entre m édico p sychologique
DDT	D irection d épartementale des t erritoires
DDCSPP	D irection d épartementale de la c ohésion s ociale et de la p rotection des p opulations
DSDEN	D irection des s ervices d épartementaux de l' E ducation N ationale
EA	E ntreprise a daptée
EHPAD	E tablissements d' h ébergement pour p ersonnes â gées d épendantes
ERP	E tablissement r ecevant du p ublic
ESAT	E tablissement et s ervice d' a ide par le t ravail

ESH	Elève en situation de handicap
FIPHFP	Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FEH	Famille en harmonie
GEM	Groupe d' entraide mutuelle
GPA	Groupement pluri associatif
IME	Institut médico éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
IOP	Installation ouverte au public
IPHD	Inclusion et participation handicap, difficultés, dépendance
MDPH	Maison départementale pour les personnes handicapées
PC	Permis de construire
PCH	Prestation de compensation du handicap
PMR	Personne à mobilité réduite
PSH	Personne en situation de handicap
SARAH	Service d'appui régional pour l'apprentissage des personnes handicapées
SAVS	Service d'aide à la vie sociale
SESSAD	Services d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSI	Systemes de sécurité incendie
UEM	Unité d'enseignement en maternelle
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
UNAFAM	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNAPEI	Union nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – les Papillons blancs

9- Annexes

- 1 – Relevé de conclusion du 27 juillet
- 2 – Guide de l'exercice du droit de vote – élection municipale
- 3 – Affiche élections municipales
- 4 – Synthèse de Parcours Accueil Accessibilité par Master IPHD
- 5 – Compte-rendu de la CCA du 14 février
 - 5-1 Visite de l'hôtel de ville
 - 5-2 CMI stationnement
 - 5-3 CLS
 - 5-4 Guichet informations santé
- 6 - Programme 5^{ème} Rencontre Accès Libre
- 7 - Charte Ville aidante Alzheimer
- 8 – Bilan FEH 2019-2020
- 9 - Arrêté n°26 du 14 octobre 2020 portant modification de l'organisation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, des sous-commissions spécialisées, des commissions d'arrondissement et des commissions communale.
- 10 – Arrêté du 17 juin 2020
- 11 - Compte-rendu de la CCA du 3 décembre 2020



